



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT

DES ENTREPRISES ET AUTRES ORGANISATIONS - ISMEO -



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Pour l'obtention du

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES

Option : **GESTION DES PROJETS**

Promotion 10, Année académique 2010-2011

THEME

**CONTRIBUTION A L'EVALUATION DES EFFETS DIRECTS
DU PROJET DE GESTION ET DE RESTAURATION DES
TERRES DEGRADEES DU BASSIN ARACHIDIER DANS
LA REGION DE KAOLACK**

Préparé par:

Monsieur Lamine ARIS

Maitre de Stage :

Monsieur Tanor Meissa DIENG

Responsable Suivi Evaluation

Sous la direction de :

Monsieur Alioune NDIAYE

DEDICACE

Avec une pensée pieuse à mon père Ibrahima ARIS

JE DEDIE CE TRAVAIL

À MA MERE Maimouna DIAGNE

À MES oncles Médoune DIAGNE, Assane GUEYE

À MA très chère Femme Aichatou DIAKHATE

À MON frère et ami Djiby NDIAYE

À Toute la famille ARIS, DIAGNE, GUEYE

À MES FRERES ET SOEURS : Moussa DIAGNE, Souleymane DIAGNE, Saly DIAGNE, Ouley DIAGNE, Amy DIAGNE, Mouhamed DIAGNE, Pape Biram DIOUF, Pape Ousmane DIOUF, Ndeye Awa DIOUF, Fatou LEYE, Babacar GUEYE, Kader KONATE.

Ainsi que TOUS ceux qui m'ont soutenu moralement et affectueusement durant cette épreuve.

REMERCIEMENTS

La collecte d'informations pour la présente évaluation a nécessité la collaboration de nombreuses personnes qui ont aimablement et généreusement accepté de mettre de côté leurs tâches quotidiennes, de prendre le temps de me rencontrer et de partager leur expérience sur ce projet. Sans leur contribution inestimable, cette évaluation n'aurait pu être réalisée.

Je remercie chaleureusement :

Mr Alioune NDIAYE, enseignant associé au CESAG, avec qui j'ai eu l'honneur et le plaisir de réaliser ce travail ;

Mr Tanor Meissa DIENG, Responsable du volet Suivi-Evaluation du PROGERT grâce à qui j'ai bénéficié d'une solide expérience ;

Ma FAMILLE, pour son soutien moral ;

La Coopération Technique Belge, pour son soutien financier ;

Mes Collègues Demba BA, Ibrahima BEYE, Ababacar DIALLO, pour leur soutien technique et moral ;

TOUS mes collaborateurs du CESAG et ceux du PROGERT (Dakar et Kaolack), avec qui j'ai eu le plaisir de sympathiser durant cette expérience professionnelle.

Sommaire

DEDICACE.....	I
REMERCIEMENTS	II
SOMMAIRE	III
1. INTRODUCTION.....	1
2- PROBLEMATIQUE.....	3
3- OBJET DE L'ETUDE	5
4- OBJECTIFS DE L'ETUDE	5
5-INTERET DE L'ETUDE.....	5
6- DELIMITATION DE L'ETUDE.....	6
7- DEMARCHE DE L'ETUDE.....	7
8- PLAN DE L'ETUDE	8
PREMIERE PARTIE; CONCEPTUALISATION:	
Chapitre I: CADRE DE REFERENCE	9
I.1 Concepts et définitions.....	9
I.2 Chaîne de résultats	17
I.3 Présentation du cadre logique	22
Chapitre II: CONTEXTE DE L'ETUDE	24
II.1. Présentation.....	24
II.2. Objectifs du projet	24
II.3 Fonctionnement du projet.....	25
II.4 Situation de référence	26
Chapitre III : MODELE D'ANALYSE.....	30
III.1 Présentation et justification du modèle d'analyse	30
III.2 Le schéma du modèle	34

III.3	Opérationnalisation du modèle.....	35
III.4	Méthodologie.....	36
III.5-	Exploitation des données.....	37

DEUXIEME PARTIE:: RESULTATS ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

Chapitre I: RESULTATS	40
I.1 CONSTRUCTION D’HYPOTHESES (idées)	40
I.2 IDENTIFICATION DES THEMES	40
I.3 DEPOUILLEMENT	41
Chapitre I I: ANALYSES	44
II.1. LES DIFFERENTS NIVEAUX DE L’ANALYSE.....	44
II.2. LA NOTION DE VARIABLES : NATURE DE L’INFORMATION.....	44
II.3. CLASSIFICATION DES VARIABLES.....	45
II.4. ANALYSE DES VARIABLES.....	46
II.5. TRAITEMENT ET INTERPRETATION DES DONNEES.....	48
❖ Aspects environnementaux :.....	48
❖ Aspects socio-économiques :.....	52
❖ Aspects politiques et opérationnels:.....	55
Chapitre I II: RECOMMANDATIONS	57
III.2. OBSERVATIONS	57
III.2. ENSEIGNEMENTS	58
III.2. RECOMMANDATIONS	60
CONCLUSION	63
BIBLIOGRAPHIE	65
ANNEXES	i

LISTE DES ABREVIATIONS

ACDI ; Agence Canadienne pour le Développement International

AFCM : Analyse Factorielle des Correspondances Multiples

AGR : Activités Génératrices de Revenus

CAD / OCDE : Comité d'Aide au Développement /Organisation de Coopération et de Développement Economiques

CESAG : Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion

CEV : Champs Ecologiquement Viables

CNP : Comité National de Pilotage

CNUED : Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement

CR : Communauté Rurale

CST : Comité Scientifique et Technique

DCEF : Direction de la Coopération Economique et Financière

DPN/MEF : Direction de la Planification Nationale/Ministère de l'Economie et des Finances

DSRP : Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté

FEM : Fonds Mondial pour l'Environnement

GDT : Gestion Durable des Terres

GPF : Groupement de Promotion Féminine

GRN : Gestion des Ressources Naturelles

IREF : Inspecteur Régional des Eaux et Forêts

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

MEPN : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PNAE : Programme National d'Action pour l'Environnement

PAFS : Plan d'Action Forestier du Sénégal

PAN/LCD : Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification

PCR : Président de Conseil Rural

PLD : Plan Local de Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

PTT : Plan de Travail Trimestriel

PROGERT : Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées dans le Bassin Arachidier

PAPIL Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale

PAGF2 - Projet Agro-forestier de lutte contre la désertification

PGIES – Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre paysages représentatifs du Sénégal

PRV - Programme de Reboisement Villageois

PADF - Programme d'Appui au Développement Forestier

PAGERNA - Projet Autopromotion et Gestion des Ressources Naturelles du Sine-Saloum

PRODEFI - Projet communautaire de Développement Forestier Intégré

PAN/LCD : Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification.

PED : Pays en Développement

RAF: Responsable Administratif et Financier

RNA : Régénération Naturelle Assistée

SFD : Systèmes Financiers Décentralisés

UCP : Unité de Coordination du Projet

USAID : Agence Américaine pour le Développement International

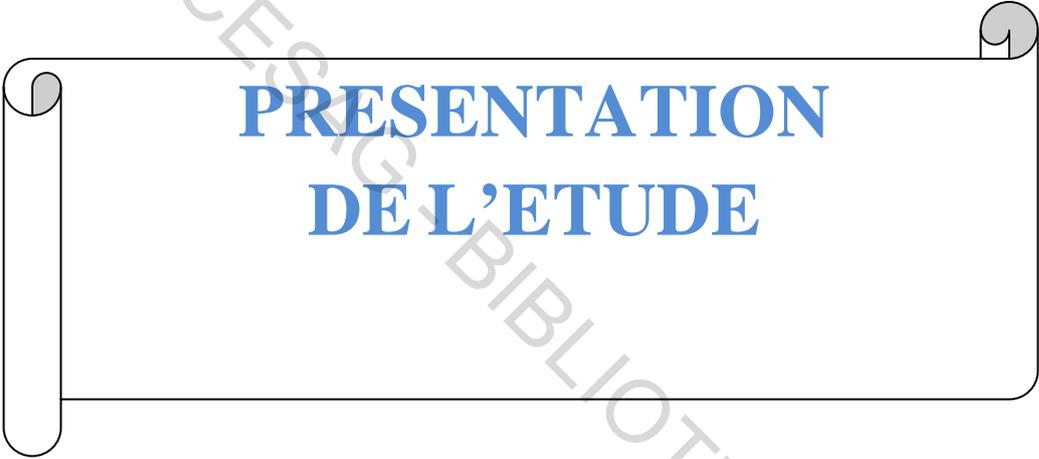
ULP : Unité Locale de Projet

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: ZONES D'INTERVENTION DU PROJET	7
Tableau 2 : CHAINE DE RESULTATS	18
Tableau 3: EXEMPLE DE MATRICE DU CADRE LOGIQUE SELON L'ACDI	22
Tableau 4: OPERATIONNALISATION DU MODELE	35
Tableau 5: FEM. CRITERES DE NOTATION DES PERFORMANCES DES PROJETS ..	37
Tableau 6: TABLEAU GLOBAL SUR LES QUESTIONS FERMEES	41
Tableau 7: TABLE DE CONTINGENCE NIVEAU DE VIE / IMPLICATION SUR LE PROJET	47
Tableau 8: TABLE DE CONTINGENCE CODE D'UTILISATION/ GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	47
Tableau 9: TABLE DE CONTINGENCE PRODUCTIVITE/ EXODE RURAL	47

LISTE DES FIGURES

Figure 1: PLAN/PROGRAMMES/PROJET	11
Figure 2: CHAINE DE RESULTATS	17
Figure 3 : CHAINE DE RESULTATS CAD/OCDE	18
Figure 4 : ÉLÉMENTS DE LA CHAINE DE RESULTATS	19
Figure 5 : ELEMENTS DE LA CHAINE DE RESULTATS/ PNUD	21
Figure 6 : SCHEMA DU MODELE	34
Figure 7 : SATISFACTION PAR RAPPORT AU PHENOMENE DE LA DESERTIFICATION	49
Figure 8 : ECOSYSTEME / NIVEAU DE SATISFACTION	50
Figure 9 : PAUVRETE / NIVEAU DE SATISFACTION	52
Figure 10 : MIGRATION / NIVEAU DE SATISFACTION	54
Figure 11 : DEGRE D'APPRECIATION DU SYSTEME DE PARTENARIAT	55



**PRESENTATION
DE L'ETUDE**

1. INTRODUCTION

Au début des indépendances, à l'instar de la majorité des pays en voie de développement, le Sénégal n'avait pas comme préoccupation majeure l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

C'est en 1972, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm, que la problématique des rapports entre le développement économique et la détérioration de l'environnement a été inscrite pour la première fois, à l'ordre du jour de la communauté internationale.

Les principaux objectifs de ce sommet consistaient à imaginer un "développement" qui encouragerait le développement socio-économique tout en empêchant la détérioration continue de l'environnement et qui poserait les fondations d'un partenariat mondial entre les nations en développement et celles plus industrialisées.

Lors de la Conférence¹ des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), tenue en 1992 à Rio de Janeiro, le Sénégal s'est engagé dans la voie du développement durable.

Cependant la dégradation de l'environnement liée notamment à la pollution est aujourd'hui un problème de santé publique majeur et de dégradation du cadre de vie des populations.

En effet, si la pauvreté reste une source de dégradation des ressources, la dégradation des ressources est aussi un facteur déterminant de la pauvreté au niveau rural.

La préservation de ces ressources, la recherche de solutions alternatives sont indispensables dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté. A ce titre l'environnement contribue à la formation du PIB à hauteur de 2% en moyenne par an.

Cependant la politique environnementale a fait un focus sur la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. A cet effet, elle repose sur trois orientations stratégiques :

¹ Sommet de la Planète Terre, Rio de Janeiro, 1992

- (i) L'amélioration de la base de connaissance de l'environnement et des ressources naturelles (ERN);
- (ii) L'intensification de la lutte contre la tendance actuelle à la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles dans le respect des conventions internationales y afférentes;
- (iii) Le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation de l'environnement et des ressources naturelles.

A cet effet ,le Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées dans le Bassin Arachidier (PROGERT) a été initié, s'inscrivant ainsi dans une démarche globale visant une gestion concertée de l'interface conservation des ressources - production, conformément aux conventions ratifiées par le Sénégal, et mettant en exergue l'idée d'un développement durable.

Le projet a pour objectifs de combattre la dégradation des terres et de contribuer à la réduction de la pauvreté dans la Zone du Bassin Arachidier. Il doit aider les populations rurales à restaurer les terres dégradées et ensuite à gérer leur exploitation de manière durable.

A terme les principaux axes de résultats à atteindre de ce projet sont :

- i) La fertilité des terres cultivables améliorée par le développement de technologies novatrices et adaptées
- ii) Une utilisation des forêts et pâturages rationalisée par la promotion des bonnes pratiques
- iii) Les politiques et le partenariat local harmonisés et les capacités renforcées pour la gestion intégrée des terres suivant l'approche paysage
- iv) Des activités Génératrices de Revenus rendues compatibles avec les principes de Gestion de Ressources Naturelles et Gestion Durable des Terres.
- v) Une gestion adaptée des leçons apprises et du système de suivi.

2- PROBLEMATIQUE

La lutte contre la pauvreté est devenue un enjeu majeur pour tout pays en voie de développement. Toute tentative visant à faire reculer la pauvreté suppose une croissance économique durable, permettant d'accroître le revenu et la productivité des pays en développement.

Pour assurer un développement durable, il est nécessaire de s'attacher non seulement à la croissance économique mais aussi à la résolution des problèmes écologiques et sociaux.

Toutefois à l'image des pays sahéliens, le Sénégal est caractérisé par une dégradation soutenue et continue de son environnement écologique. Cette situation tient au fait que les conditions de subsistance des populations sont souvent précaires dans les zones tropicales sèches et que, les forêts perdent progressivement leur aptitude à assurer les nombreuses fonctions qui étaient les leurs et sont de plus en plus menacées.

La dégradation des formations naturelles semble s'accélérer à cause de la conjugaison, avec un effet multiplicateur, des pratiques destructrices de l'environnement : surexploitation des produits de la forêt, défrichements aux fins agricoles, surpâturage. Il s'y ajoute également une persistance de déficits pluviométriques qui fragilisent davantage les écosystèmes.

Dans la région de Kaolack, les problèmes de dégradation des ressources naturelles avec notamment la salinisation des terres, d'enclavement et de faiblesse dans l'offre d'emploi sont venus aggraver l'état de pauvreté des populations.

Pour inverser cette tendance négative, l'Etat sénégalais a entrepris ces dernières années, une politique de gestion durable des ressources naturelles basée sur l'approche participative.

Cette option prise par l'Etat résulte de ses engagements sur le plan international, tels que les programmes d'action découlant des *conférences des nations unies sur l'environnement et le développement durable tenues respectivement en juin 1992 à Rio de Janeiro (Brésil) et en septembre 2002 à Johannesburg* (Afrique du Sud).

Il a également ratifié les différentes conventions internationales : **Convention sur la diversité biologique, Convention sur la lutte contre la désertification, Convention sur les changements climatiques, Déclaration des principes non-contraignants mais faisant autorité en matière de développement durable des forêts.**

Dans cette dynamique, l'Etat sénégalais a élaboré et/ou a mis en œuvre d'importants programmes environnementaux, parmi lesquels, le Programme National d'Action pour l'Environnement (PNAE), le Programme National de Lutte contre la Désertification (PNLCD), le Plan d'Action Forestier du Sénégal (PAFS, le volet environnement du NEPAD).

La mise en œuvre de tous ces programmes a été facilitée par le processus de décentralisation progressive qui a permis l'existence d'un cadre juridique favorable à travers l'application de la loi 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales.

C'est dans ce cadre que l'Etat sénégalais a sollicité l'appui de partenaires extérieurs tels le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) à travers le Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées dans le Bassin Arachidier (PROGERT) pour appuyer les populations et les élus à mettre en œuvre une réglementation locale consensuelle pour la gestion durable des ressources naturelles conformément aux dispositions des textes et lois en vigueur.

Ainsi, si pour beaucoup, il s'agit surtout de gérer et de planifier des projets /programmes, nous allons nous préoccuper davantage de la contribution de ces projets /programmes sur les conditions de vie des populations.

Il s'agira de procéder d'une part par une identification des indicateurs de RESULTAT sociaux et économiques de ce projet, et d'autre part de tester leurs différentes manifestations afin de pouvoir déterminer les indicateurs mesurables et les effets immédiats engendrés par le projet.

En outre, il s'agira de montrer d'une part si cette intervention a permis de catalyser la gestion durable des terres au niveau paysage dans le but de combattre la dégradation des terres et de réduire la pauvreté dans le bassin arachidier ; et d'autre part si la durabilité des moyens d'existence des groupes vulnérables et leur cadre de vie sont améliorés.

3- OBJET DE L'ETUDE

Il s'agira d'analyser les changements tangibles sur les plans comportemental, socio-économique et environnemental liés à l'action du Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées du bassin arachidier (PROGERT) à l'égard des populations rurales de Kaolack.

4- OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif global est de contribuer à l'analyse des effets directs (avantages ou désavantages, c'est à dire les objectifs immédiats) sur la population rurale du bassin arachidier due à l'intervention du PROGERT sur le développement durable et à la préservation de l'intégrité et de la stabilité des écosystèmes.

Plus spécifiquement, il s'agira :

- d'étudier les comportements environnementaux induits par le projet ;
- d'analyser la situation de l'exode rural suite à une stabilisation des zones cultivables ;
- d'analyser les attitudes des ménages ruraux suite à une modification de leurs revenus ;
- d'étudier la viabilité et la durabilité des actions entreprises par le projet .

5- INTERET DE L'ETUDE

L'intérêt que revêt notre étude se situe à différents niveaux :

- Pour les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers (PTF) et les gestionnaires du projet :
 - ❖ apporter une réflexion critique sur les actions de développement grâce à la méthode de gestion participative et l'approche communautaire. Les résultats pourront servir de directives dans la préparation des projets futurs ;
 - ❖ constituer une base de référence et d'expériences pour les projets de la zone du Sahel ;
 - ❖ montrer les bonnes pratiques et les interventions du PNUD en qualité de partenaire au développement

- ❖ contribuer à rendre compte de l'efficacité d'une intervention publique dans la réalisation des bénéfices environnementaux.

Cette étude leur permettra de prendre des mesures allant dans le sens de restaurer et de préciser le cadre de planification et d'évaluation de l'investissement public.

➤ Pour le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), l'étude servira:

- ❖ d'une part, de référence pour d'éventuels travaux de recherche, donc un enrichissement de la bibliographie. Il permettra aussi aux étudiants et auditeurs de mieux connaître la démarche pour une bonne pratique de l'évaluation finale portant sur les effets directs d'un projet de développement.
- ❖ d'autre part, de renforcer sa vocation et sa mission de mettre à la disposition de l'Afrique des compétences capables d'apporter des réponses appropriées aux différentes préoccupations des Etats, institutions et organisations pour les rendre plus performants.

➤ Pour nous-mêmes :

Quant à nous, en qualité d'auditeur, l'étude nous permettra de renforcer et de consolider nos connaissances aussi bien théoriques que pratiques dans le domaine de l'évaluation.

6- DELIMITATION DE L'ETUDE

L'étude repose essentiellement sur l'évaluation des effets directs attendus du Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées du bassin arachidier principalement dans la région de Kaolack. Elle se limitera dans les communautés rurales couvertes par le projet (Ndiafatte et Keur Baka situées respectivement dans les arrondissements de Ndiedieng et Koumbal du département de Kaolack (voire tableau N°1).

Les acteurs institutionnels impliqués dans ce projet sont :

- ❖ les populations locales et leurs différentes formes d'organisations (OCB, ASC, GPF Producteurs) pour qui le projet devra développer des stratégies de participation avec la promotion de l'approche genre et de moyens d'existence durable. ;
- ❖ les collectivités locales (plus précisément les Communautés Rurales), dans une approche d'alliance/partenariat basée sur le principe de subsidiarité ;
- ❖ les opérateurs privés, les ONG qui sont des parties prenantes de l'exécution des actions de terrain et dont les capacités doivent être renforcées ;
- ❖ les responsables de l'équipe de projet.

Tableau 1: ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

Région	Département	Arrondissement	CR	Site opérationnel
Kaolack	Kaolack	Sibassor	Dya	- Ngane - Sibassor - Sikhane
		Ndiédieng	Ndiafatte →	- Koutal - Keur Diarra Peulh - Ndiaffate Sérère
			Keur Socé	- Nguindor
		Koumbal	Keur Baka →	- Keur Bame
	Nioro	Médina Sabakh Paoskoto	Médina Sabakh	- Ndiba /Ndiakhène - Pakane
			Prokhane	- Keur Diatta

NB : *En caractères gras, vous avez les sites opérationnels du projet visités lors de l'enquête. IL s'agit de Koutal, Keur Diarra Peulh, Ndiaffate Sérère et Keur Bame.*

7- DEMARCHE DE L'ETUDE

Dans le cadre de cette étude, la démarche adoptée est centrée autour des points suivants :

Une analyse documentaire qui s'est appesantie aussi bien sur des ouvrages, des articles, des rapports, des notes, des mémoires et des documents traitant du sujet. Cette documentation est disponible au niveau des bibliothèques du CESAG, dans les archives du PROGERT, dans la documentation du ministère de l'environnement et de ses composantes, dans des projets et programmes similaires tels que :

- le PAPIL : Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
- le PAGF2 - Projet agro-forestier de lutte contre la désertification

- le PGIES – Projet de Gestion Intégrée des écosystèmes dans quatre paysages représentatifs du Sénégal
- le Projet Appui institutionnel au secteur de l’environnement au Sénégal
- le Projet assistance-conseil à la gestion et à la protection des ressources naturelles au Sénégal
- le PRV - Programme de reboisement villageois
- le PADF - Programme d’appui au développement forestier
- le PAGERNA - Projet autopromotion et gestion des ressources naturelles du Sine-Saloum
- le PRODEFI - Projet communautaire de développement forestier intégré
- le Projet de gestion durable de la mangrove de la Petite Côte et du Delta du Saloum
- le Projet de mise en œuvre du plan de gestion de la réserve de biosphère du delta du Saloum
- le PAN/LCD : Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification.

Les services de la documentation de la Direction de la Planification Nationale (DPN/MEF) ainsi que la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF/MEF), sont également sollicités. La recherche électronique a aussi été utilisée ; elle a été aussi d’un apport considérable.

En outre, un guide d’entretien a été élaboré et adressé aux responsables de l’unité locale de Kaolack, aux bénéficiaires directs à savoir : les exploitants, les GPF, les associations de jeunes, les ONG, les services techniques déconcentrés, les OCB, les privés, les communautés rurales etc.

Après avoir recueilli les informations, auprès des différents acteurs suscités, nous avons alors procédé au traitement et l’analyse des données, puis à la formulation des recommandations.

8- PLAN DE L’ETUDE

Outre l’introduction et la conclusion, l’étude comprend :

- ✚ une première partie, qui traite du cadre de référence et du contexte de l’étude ;
- ✚ une deuxième partie, consacrée à la présentation et à l’analyse des résultats, suivies de quelques recommandations.

PREMIERE PARTIE:

CONCEPTUALISATION

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Chapitre I: CADRE DE REFERENCE

I.1 Concepts et définitions

Toute spécialité a sa propre terminologie et ses concepts. Nous abordons dans ce chapitre les termes et concepts les plus fréquemment usités dans la littérature concernant l'évaluation

I.1.1- PROJET

La notion de projet, terme aux sens multiples (utilisé en gestion, stratégie, politique, économie, recherche, législation, architecture...) indique toujours une ou de plusieurs activités à réaliser dans le futur. Le terme projet pose donc la question de la projection et de la maîtrise de l'action dans le futur.

I.1.2 PROJET DE DEVELOPPEMENT

Certes la notion de projet recouvre divers domaines, mais toutes les définitions relatives au projet de développement concourent et convergent vers trois impératifs essentiels :

- ❖ un objectif économique et /ou social à atteindre ;
- ❖ des activités à réaliser avec des ressources limitées ;
- ❖ un temps nécessaire pour atteindre l'objectif identifié.

Cependant, malgré les nombreuses définitions, une retient notre attention :

Un projet est un ensemble d'activités (complexes, non répétitives, nouvelles, et fortement irréversibles), et de ressources limitées mises en œuvre de façon optimale pour atteindre un objectif devant satisfaire les besoins d'une population dans un temps donné.²

Cette définition insiste sur la rareté des moyens disponibles et met en évidence l'optimisation des actions à entreprendre, leurs portées pour atteindre les objectifs fixés, et la satisfaction de la cible visée ou concernée.

Selon *M. Price GITTINGER*, « le projet est un ensemble d'investissements et d'activités limités dans le temps et dont le résultat contribuera à améliorer la qualité de vie d'un groupe de bénéficiaires donnés.³ ».

² Ahmadou Traoré, *Outils et techniques de conception de projets*, CESAG, 2008

I.1.3- PROGRAMME

Le concept « programme » est analogue à celui de projet, mais il s'en distingue à certains égards :

- ❖ Un programme est généralement constitué d'un ensemble de projets visant un objectif global commun ;
- ❖ Un programme est davantage orienté vers l'atteinte d'un objectif que vers la réalisation d'un produit spécifique ;
- ❖ Un programme est de plus longue durée et certains ont même un caractère quasi permanent.

A cet effet, le programme peut se définir comme un ensemble de projets opérationnels et distincts concourant à la réalisation d'un objectif global. Cet objectif général peut être l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté...

Une étude comparative entre projets et programmes fournit le tableau ci dessous.

	PROJETS	PROGRAMMES
TEMPS	Les projets sont généralement très précisément délimités dans un temps défini d'avance. Ils visent le court et le moyen terme.	Les programmes s'étendent sur un temps relativement plus important que les projets. Ils visent le long terme.
LOCALISATION	Les projets sont localisés et généralement élaborés par rapport aux potentialités et aux contraintes d'une localité.	Les programmes occupent un plus grand espace d'investigation qui peut être un pays, une région ou un secteur économique.
OBJECTIFS	Les objectifs des projets sont en général quantitatifs et opérationnels.	Les objectifs des programmes s'inscrivent davantage dans le cadre du développement social. Ils sont généralement qualitatifs.
RESULTATS	Les résultats sont mesurables et ont un impact sur l'espace du projet.	Les résultats des programmes sont estimables mais pas toujours mesurables. L'impact a une portée plus importante.
POPULATIONS BENEFICIAIRES	Les bénéficiaires des projets sont informés, impliqués et consultés. La participation est active.	Les bénéficiaires des programmes participent à leur réalisation à travers les projets satellites.

Source : Mémoire Diallo Mamadou, DESS GP, CESAG, 2007 / Ababacar DIALLO DESS GP, CESAG, 2008

³ Price Gittinger, *Analyse économique des projets agricoles, Economica*, 2^{ème} édition, Paris, 1985

I.1.4 PLAN

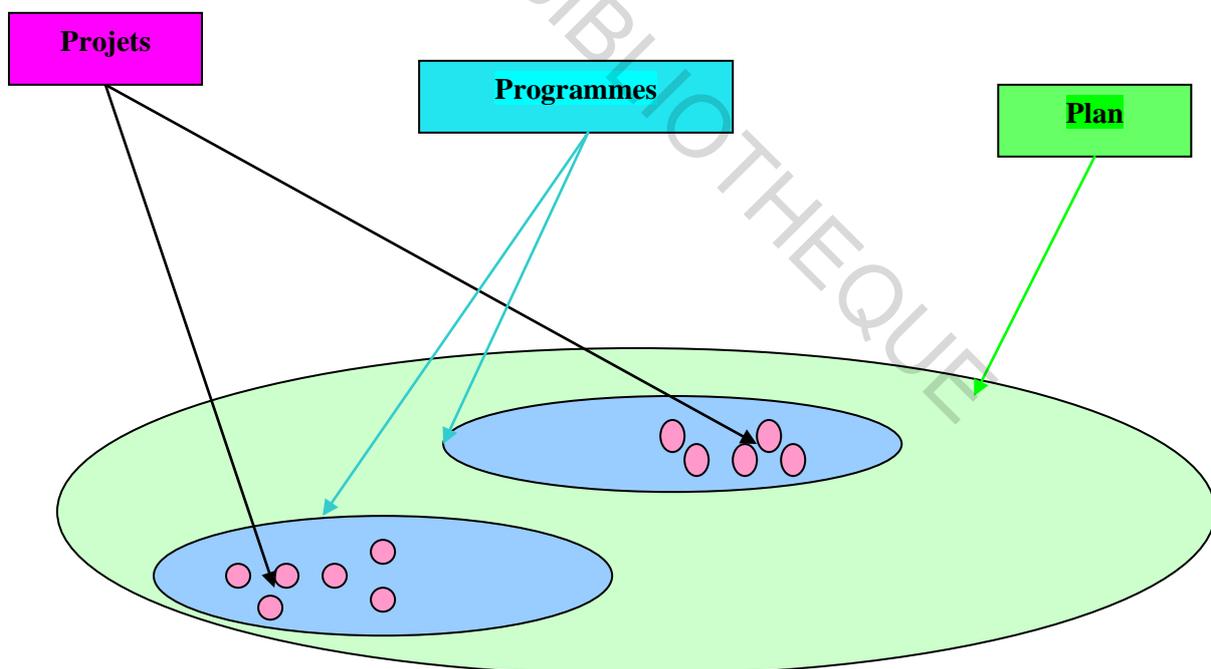
Un Plan concentre un ensemble de projets et la réalisation de ces différents projets permet la réalisation de l'objectif final du plan, « les projets font généralement partie d'un sous-programme ou programme et un plan est un ensemble de programmes »⁴.

On peut distinguer plusieurs types de plans :

Par exemple en tant qu'une partie composante du plan économique d'Etat, le « plan quinquennal » est destiné principalement à planifier la construction d'importants projets, la distribution des forces productives et les importants rapports entre les divers secteurs économiques, et à déterminer les objectifs du développement économique à long terme et son orientation.

Le plan triennal sera défini sur une durée de 3 ans. Il arrive qu'on parle de plan opérationnel sur un horizon de deux (2) à cinq (5) ans.

Figure1:PLAN/PROGRAMMES/PROJETS



Source : Mémoire Aboubacry Yonane NDIAYE, DESS GP, CESAG, 2007 / Ababacar DIALLO DESS GP, CESAG, 2008

⁴ Moutar Amadou WANE, *Analyse de la performance des projets exécutés par l'AGETIP et financés par la Banque mondiale : Cas du Programme de Développement intégré de la Santé (PDIS)*, CESAG, 2001

I.1.5. GESTION

Elle est un processus spécifique consistant en activité de planification, d'organisation, d'impulsion et de contrôle visant à déterminer et à atteindre des objectifs définis grâce à l'emploi d'êtres humains et à la mise en œuvre d'autres ressources . **TERRY et FRANKLIN.**

C'est donc « l'action ou l'art ou la manière de conduire une organisation, de la diriger, de planifier son développement et de la contrôler. **R.A. THIETART**

I.1.5.1.La Gestion de Projet

Elle désigne des acteurs interconnectés dans un système organisationnel et qui exécutent des tâches organisées par un processus dont le contenu dépend du contenu du projet à accomplir. »
(CHRISTIAN NAVARRE)

I.1.5.2.La Gestion des Ressources Naturelles

Une gestion raisonnable des ressources naturelles est une gestion qui permet à ces ressources de se renouveler et d'être conservées de manière pérenne, sans être menacées par la surexploitation.

Cette gestion durable est une condition et un enjeu de survie pour l'humanité et de nombreuses autres espèces qui partagent la biosphère avec elle. Elle est un des éléments du développement soutenable.

I.1.5.3.La Gestion Durable des Terres (GDT)

La GDT peut être définie comme 'l'utilisation des ressources en terres, notamment des sols, de l'eau, des animaux et des plantes pour produire des biens et satisfaire les besoins humains sans cesse croissant, tout en préservant leur potentiel de production à long terme et leurs fonctions dans l'environnement'. (**Sommet de la planète terre des NU, 1992**).

Cependant TerrAfrica (2005) définit la gestion durable des terres comme 'l'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui, à travers des pratiques de gestion appropriées, permettent à ses utilisateurs de maximiser les avantages procurés par les terres, tout en préservant ou en renforçant leurs fonctions de soutien écologique'.

La gestion durable des terres (GDT) est cruciale pour minimiser la dégradation des terres, réhabiliter les zones dégradées et assurer une utilisation optimale des ressources en terres pour les générations actuelles et futures.

Elle met l'accent sur l'amélioration de la productivité agricole, des moyens d'existence et des écosystèmes. La principale cible de la GDT est l'augmentation de la productivité des terres, de la sécurité alimentaire et la fourniture d'autres biens et services.

Elle est considérée comme un impératif pour le développement durable et joue un rôle clé pour harmoniser les objectifs encore historiquement conflictuels entre la production et l'environnement.

En conséquence, un des principaux aspects de la GDT vise à l'intégration de l'agriculture et de l'environnement à travers des objectifs doubles : i) maintenir la productivité à long terme des fonctions de l'écosystème (terres, eau, biodiversité) et ii) augmenter la productivité (qualité, quantité et diversité) des biens et services, s'agissant particulièrement d'une production alimentaire sûre et saine.

1.1.6. CHAMPS ECOLOGIQUEMENT VIABLE

Il est un espace protégé par une haie vive, des brise-vent et comportant des productions agro forestières intensives d'espèces diverses (arachide, mil, niébé, maïs, etc.), avec des bandes alternées d'hibiscus, de gombo, etc., ainsi que des fruitiers et des cultures de dérobé (pastèque, etc.). L'intensification de la production consiste au choix de variétés adaptées, à l'amélioration du statut organique du sol et à l'utilisation d'engrais et de pesticides biologiques.

Ils constituent un moyen d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité des populations aux changements climatiques. Avec les CEV, le PROGERT fait la promotion de technologies novatrices dans le but d'améliorer les services des écosystèmes et leurs fonctions, et de lever les barrières pour leur adoption (c'est à dire des solutions novatrices et appropriées pour une plus grande diffusion et acceptation).

I.1.7 EVALUATION

I.1.7.1- Définition de l'évaluation

L'évaluation consiste à apprécier les effets globaux du projet, effets recherchés ou non, et de juger de leur impact.

L'évaluation c'est l'appréciation ponctuelle ou périodique en rapport avec les ressources humaines, matérielles et financières :

- des actions ou activités en cours de réalisation ;
- des changements produits par l'action/activité dans le temps et dans l'espace par rapport à une situation de référence au démarrage de celle-ci ;
- des résultats obtenus.

L'évaluation a pour objet de déterminer si les objectifs du projet, exprimés en termes de produits directs, d'effets et d'impacts, sont ou seront atteints. Cela implique une appréciation des résultats obtenus et des conclusions à tirer en vue d'améliorer les phases ultérieures ou les autres projets du même type qui seront exécutés ailleurs.

I.1.7.2 But de l'évaluation

L'évaluation a pour but d'apprécier les effets (avantages ou désavantages, c'est à dire les objectifs immédiats) et l'impact (objectifs à long terme) sur les bénéficiaires.

C'est un processus d'organisation qui vise à améliorer les activités en cours et à aider la direction dans ses activités futures de planification, de programmation et de prise de décisions.

L'évaluation permet:

- de tirer des enseignements sur les raisons et les facteurs explicatifs de l'atteinte ou non des objectifs d'une action ou d'un projet ;
- d'apprécier les retombées sur divers plans (économique, social, environnemental, institutionnel...);
- de prendre des décisions sur la suite à donner à l'action ou au projet du point de vue de l'orientation, de la stratégie d'intervention, etc.

Les buts officiels d'une évaluation sont de quatre ordres :

- ❖ Aider à la planification et à l'élaboration d'une intervention (but stratégique) ;
- ❖ Fournir de l'information pour améliorer une intervention en cours de route (but formatif) ;
- ❖ Déterminer les effets d'une intervention pour décider s'il faut la maintenir, la transformer de façon importante ou l'arrêter (but sommatif) ;
- ❖ Contribuer à l'avancement des connaissances, à l'élaboration théorique (but fondamental, recherche évaluative) ;

I.1.7.3 Typologie des méthodes d'évaluation

I.1.6.3.1- Evaluation ex-ante ou pré évaluation:

Elle a pour but de porter un jugement critique préalable sur la pertinence, la faisabilité et l'efficacité potentielle et d'opérer ainsi des changements par rapport aux propositions avancées. En seconde lieu, elle infirme ou confirme les propositions de l'étude de faisabilité, choisit le scénario optimum, propose des inflexions en fonction de contraintes propres au bailleur de fonds, complète certains aspects du projet qui n'avaient peut être pas été pris en compte dans les termes de référence de l'étude de faisabilité.

I.1.7.3.2- Evaluation continue

Elle consiste à analyser, au cours de l'exécution d'une activité, dans quelle mesure celle-ci continue d'être pertinente, effective et efficace et quels sont ses produits espérés, ses effets et impacts probables.

I.1.7.3.3- Evaluation terminale

Elle a lieu de six à douze mois après l'achèvement du projet. Elle peut soit remplacer l'évaluation rétrospective des projets à courte période de gestation (comme les projets de crédit rural ou de vulgarisation agricole) soit intervenir avant de passer à la phase suivante.

Elle a pour but de vérifier que les résultats attendus du projet se sont effectivement produits.

I.1.7.3.4- Evaluation à mi-parcours

Elle intervient au cours de l'exécution d'un projet, lorsqu'une phase ou une composante importante a été réalisée.

Elle peut déboucher sur la remise en question de certains objectifs, hypothèses et activités du projet, et nécessiter une réorientation du projet.⁵

I.1.7.3.5- Evaluation ex-post

Elle intervient trois (3) à cinq (5) ans après la fin du projet. Elle cherche à vérifier si les effets du projet se sont produits ou non.

I.1.7.3.6- Evaluation d'impact

L'évaluation d'impact est un jugement porté sur les dynamiques de changement au sein de la population concernée par l'action. Elle a lieu cinq ans après la fermeture du projet.

Tout comme les effets découlant des produits, l'impact découle des effets. Lorsque les effets escomptés se produisent nous avons une forte chance que l'impact prévu se réalise aussi.

I.1.7.3.7- Evaluation rétrospective

Elle a lieu quand le projet fonctionne à plein régime, c'est-à-dire quelques années après l'achèvement du projet, lorsque ses avantages et son impact sont censés être intégralement réalisés.

Elle vise à effectuer le bilan (comptabilité) des actions du projet en vue de déterminer ses effets et son impact, les dépenses, les réussites, les échecs, etc.

I.1.7.3.8- Evaluation normative

L'évaluation normative est l'activité qui consiste à porter un jugement sur une intervention en comparant les ressources mises en œuvre et leur organisation (structure), les services ou les biens produits (processus), et les résultats obtenus à des critères et normes.

I.1.7.3.9- La recherche évaluative

C'est la démarche qui consiste à porter un jugement ex-post sur une intervention en employant des méthodes scientifiques.

Plus spécifiquement, il s'agit d'analyser la pertinence, les fondements théoriques, la productivité, les effets et le rendement d'une intervention ainsi que les relations existantes entre

⁵ Ahmadou Traoré, *Suivi-évaluation*, CESAG, 2008

l'intervention et le contexte dans lequel elle se situe, généralement dans le but d'aider à la prise de décision

I.1.8. EVALUATION DES EFFETS

Evaluer les effets, c'est analyser les changements occasionnés par un projet. L'évaluation des effets est un regard porté sur l'interaction entre l'action du projet et la population.

Elle permet plus particulièrement d'examiner si une intervention a modifié une situation ou un problème tel qu'il est planifié.

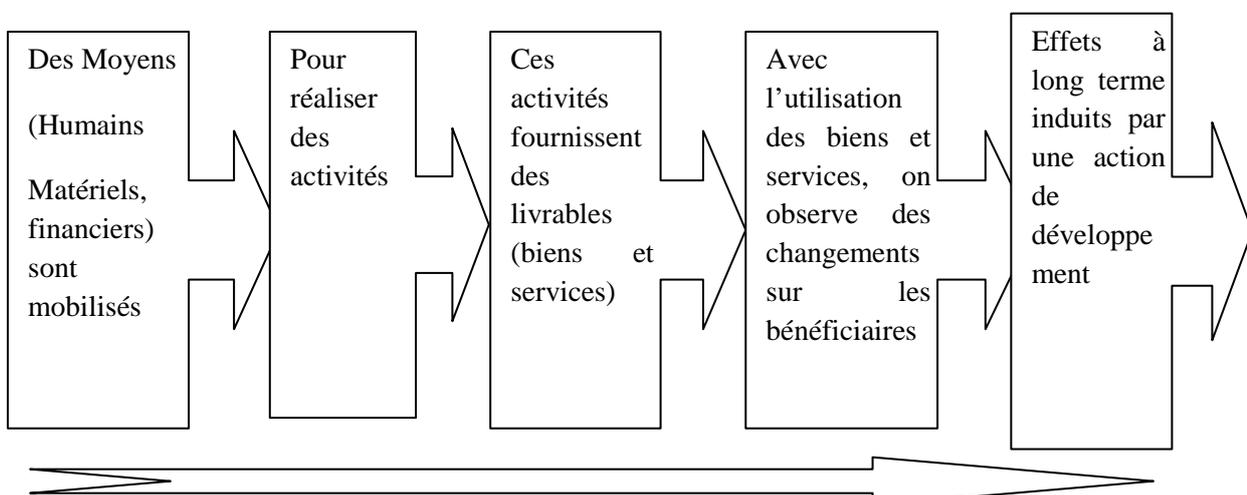
L'effet ou réalisation, c'est ce qu'une action de développement doit accomplir ou a accompli à court ou à moyen terme. Il s'agit des changements tangibles sur les plans comportemental, institutionnel et social qui surviennent sur une période de court et de moyen terme.

I.2 Chaîne de résultats

Selon la définition de l'OCDE, la chaîne des résultats est la suite de relations de cause à effet qui mènent d'une action de développement à l'atteinte des objectifs. La chaîne des résultats commence par la mise à disposition des ressources (intrants), se poursuit par les activités et leurs extrants. Elle conduit aux effets (réalisations) et aux impacts et aboutit à une rétroaction. La terminologie utilisée pour désigner les différents éléments de la chaîne des résultats varie sensiblement selon les différentes agences de coopération.

En résumé les différents maillons de la chaîne des résultats peuvent être présentés ainsi :

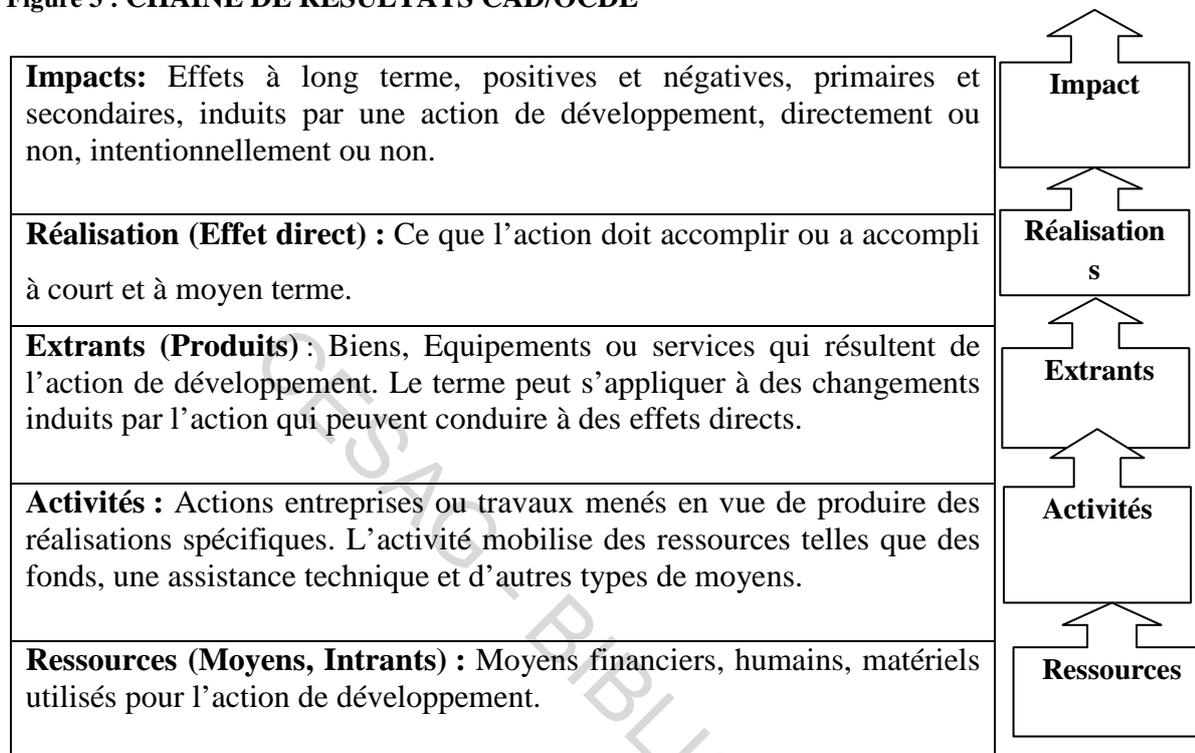
Figure 2: CHAINE DE RESULTATS



I.2.1 Terminologie et définitions CAD /OCDE

Selon le glossaire publié en 2012 par le CAD /OCDE, la chaîne des résultats peut être reconstituée ainsi :

Figure 3 : CHAINE DE RESULTATS CAD/OCDE



Les résultats sont quant à eux définis comme les extrants, les réalisations et les impacts.

Dans le document de référence « Les bonnes pratiques émergentes pour une gestion axée sur les résultats de développement » (3e édition) un schéma présente ainsi la chaîne des résultats :

Tableau2 : CHAINE DE RESULTATS

Comment devrait-on procéder à la mise en œuvre ?		Que devrait-on produire ?	Quels effets attend-on de l'investissement ? (Comment utilise-t-on les extrants ?)		Pourquoi devrait-on faire cet investissement ?
Intrants	Activités	Extrants	Effets à CT	Effets à MT	Impacts à LT

Pas de gros changements : le terme « **intrants** » supplante le terme « **Ressources** » ; le terme « **Effets** » supplante le terme « **Réalisations** » et ce niveau est plus nettement scindé entre les « **effets à court terme** » et les « **effets à moyen terme** ».

Définitions associées

Pas de gros changements : le terme «**Effets** » est défini de façon plus complète :

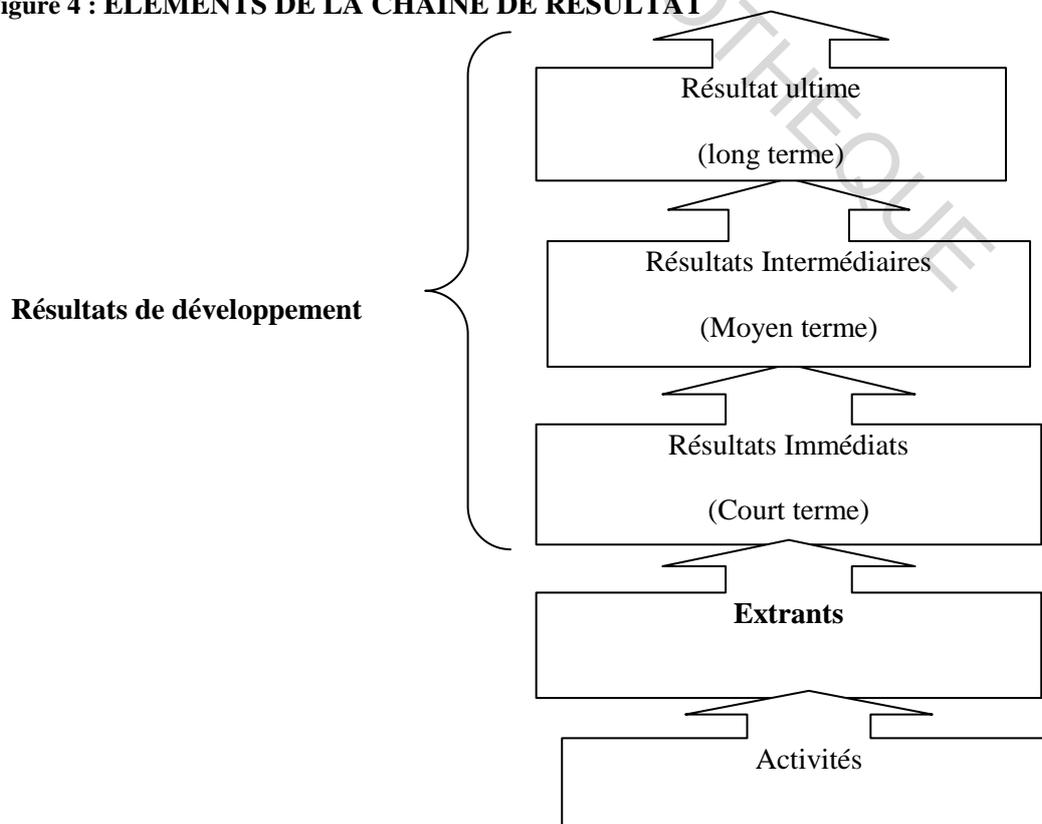
Effet (réalisation) : Ce qu'une action de développement doit accomplir ou a accompli à court ou à moyen terme. Il s'agit des changements tangibles sur les plans comportemental, institutionnel et social qui surviennent sur une période de trois à dix ans, généralement à la suite d'investissement coordonnés à court terme faits dans le renforcement des capacités individuelles et organisationnelles des principaux acteurs (par exemple les gouvernements nationaux, la société civile et le secteur privé).

1.2.2 Terminologie et définitions de l'ACDI

L'ACDI, précurseur dans le GAR, a révisé en 2008 sa chaîne des résultats et les définitions utilisées.

Chaîne des résultats (modèle logique) : La relation déterminante ou logique entre les intrants, les activités, les extrants et les résultats d'une politique, d'un programme ou d'une initiative donnée

Figure 4 : ELEMENTS DE LA CHAINE DE RESULTAT



Résultats : changement descriptible ou mesurable entraîné par une relation de cause à effet.

Les résultats peuvent être décrits comme immédiats, intermédiaires ou ultimes

Exemple : Des modèles d'intensification agricoles sont vulgarisés ; Les terres salées sont restaurées ; Les terres cultivables sont restaurées à travers une gestion intégrée de la fertilité par l'agroforesterie et la conservation des eaux et des sols ; Les agropasteurs et les transhumants adoptent des règles et des technologies durables pour l'utilisation des terres de parcours ; etc...

Résultats de développement : correspondent aux changements réels de l'état du développement humain, attribuables, tout au moins en partie, à une activité du programme.

Intrants : ressources financières, humaines, matérielles et documentaires utilisées pour produire des extrants, à l'aide d'activités, et atteindre des résultats

Exemple : Fonds, personnel, équipement, fournitures, rapports, etc.

Activités : Actions entreprises ou travail mené en vue de produire des extrants. L'activité mobilise des ressources.

Exemple : Utiliser les matières organiques dans le cadre de la gestion intégrée de la fertilité ; promouvoir des technologies agro forestières ; Mettre en place des parcelles d'intensification agricoles ; Produire des plants ; Créer et suivre les mis en défens ; mettre en place des unités pastorales ;

Extrants : Produits ou services directs provenant des activités d'une organisation, d'une politique ou d'un programme ou d'une initiative.

Exemple : Etude de recherche complétée, séances de formation fournies, partenariat établi, financement fourni, etc.

Résultat immédiat (court terme) : Changement directement attribuable aux extrants d'une organisation, d'une politique d'un programme ou d'une initiative. Ce sont des résultats à court terme qui se manifestent généralement par une amélioration de la sensibilisation/ connaissance dans un domaine ou de l'accès des bénéficiaires à un service.

Exemple : Les femmes de Koutal connaissent mieux les nouvelles techniques de restauration des terres ; 1000 ha de terres pastorales sont délimitées et gérées suivant des règles consensuelles basées sur les réserves pastorales traditionnelles.

Résultat intermédiaire (moyen terme) : Changement auquel on s’attend logiquement une fois que l’on a atteint un ou des résultats immédiats. Ce sont des résultats à moyen terme qui sont habituellement atteints à la fin d’un projet ou programme et apparaissent généralement sous la forme d’un changement de comportement ou de pratiques chez les bénéficiaires.

Exemple : Utilisation accrue de coque d’arachide dans la communauté rurale de Ndiaffate.

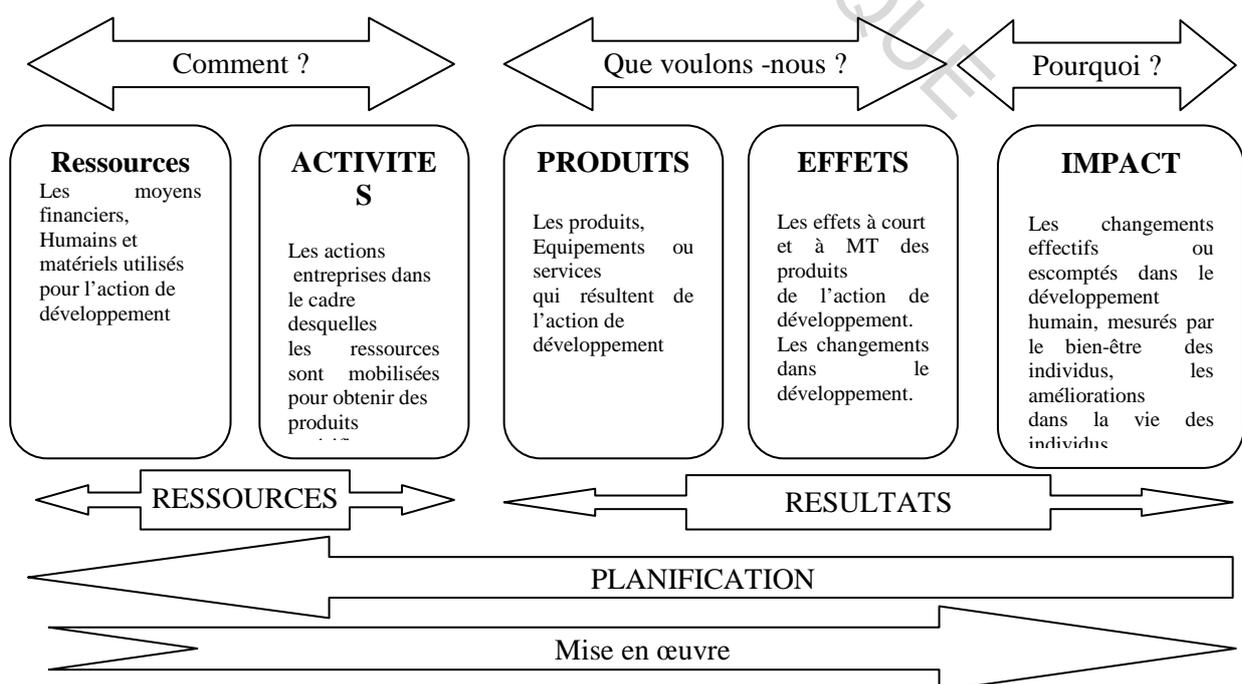
Résultat Ultime (à long terme) : Le plus haut niveau de résultat qui peut être raisonnablement attribué à une organisation, une politique, un programme ou une initiative d’une manière déterminante, et qui est la conséquence d’un ou de plusieurs résultats intermédiaires. Le résultat ultime représente généralement la raison d’être d’une organisation, d’une politique, d’un programme ou d’une initiative et prend la forme d’un changement d’état durable chez les bénéficiaires.

Exemple : Amélioration des conditions de vie des populations rurales de Koutal

1.2.3 Terminologie PNUD

Le «Guide de la planification, du suivi et de l’évaluation axés sur les résultats du développement » édité par le PNUD en 2009 présente une chaîne des résultats proche de celle du CAD/OCDE

Figure 5 : ELEMENTS DE LA CHAINE DE RESULTATS PNUD



Le terme « produits » remplace le terme « extrants », le terme « ressources » est utilisé à deux niveaux différents (rares de voir les activités qualifiées de ressources ...)

Pour toutes ces agences de coopération, la démarche est la même. La différence se situe au niveau des terminologies utilisées. Par contre notre approche nous a permis de compléter en disant que, pour que la rétroaction soit effective, il faut nécessairement inclure du point de vue des ressources l'aspect Implication.

En plus des ressources financières, humaines et matérielles dont doit disposer le projet, une autre ressource de type Implication de la population bénéficiaire dans le cadre de la planification, permettrait une adaptation et une appropriation de ce projet par la population cible.

I.3 Présentation du cadre logique

Le cadre logique est un outil de gestion de projet créé en 1970 par un bureau d'études sous l'égide de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) pour répondre aux besoins de planification, de gestion et d'évaluation des projets. Testé de 1970 à 1974, il fait partie intégrante depuis 1975 du système de gestion de cycle de projet de plusieurs pays et organismes d'aide au développement. Il est schématisé par une matrice 4x4 ou 5x4 (c'est-à-dire 4 lignes et 4 colonnes ou 5 lignes et 4 colonnes) selon les organismes d'aide au développement.

Tableau 3: EXEMPLE DE MATRICE DU CADRE LOGIQUE SELON L'ACDI

Résumé narratif	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Moyens de Vérification	Conditions Critiques
Finalité, impact			
But			
Extrants			
Intrants			

La terminologie utilisée peut varier d'un PTF à un autre.

Le cadre logique permet de :

- Clarifier les liens logiques entre les objectifs et sous-objectifs d'un projet ou programme de façon explicite et compréhensible;
- Identifier les indicateurs de réalisation de ces objectifs ;
- Identifier les conditions extérieures qui peuvent influencer l'atteinte des résultats attendus ;
- Voir si le projet a inclus tout ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif global ;
- Se mettre d'accord sur les objectifs et résultats à atteindre ;
- Suivre et mesurer l'état d'avancement des réalisations ;
- Dresser les bases d'une évaluation ;
- Tester la validité des hypothèses ;
- Faire des recommandations aux décideurs (à l'étape d'évaluation).

Le cadre logique constitue un outil de planification efficace qui doit s'appuyer sur une démarche rigoureuse et systématique afin d'intégrer tout ce qui est nécessaire pour réaliser les objectifs du projet.

Cependant le cadre logique ne peut pas garantir seul la réussite du projet. Celle-ci dépend de la capacité technique de l'équipe et du sérieux mis dans l'application de la méthode.

Conçu à un moment donné du cycle du projet, le cadre logique reflète les préoccupations et les connaissances de cette période. Il faudra donc l'adapter en fonction de l'évolution de la situation.

Selon Anthony et Deboeck, dans une planification stratégique, il y a trois (3) niveaux d'objectifs :

- **les objectifs politiques** : niveau national

Impact du projet sur la collectivité : exemple changements du niveau de vie de la population.

- **les objectifs stratégiques** : niveau sectoriel

Effets du projet sur un secteur ou sous secteur.

- **les objectifs opérationnels** : niveau d'exécution du projet

Résultats physiques obtenus (grâce aux activités et ressources mises en œuvre) :

Les objectifs opérationnels permettent d'atteindre les objectifs stratégiques, qui à leur tour permettent d'atteindre les objectifs politiques. Donc ces différents objectifs sont liés hiérarchiquement.

La clarification des objectifs au niveau national, sectoriel ou projet permet à tous les acteurs d'avoir la même compréhension des résultats à atteindre et de se mettre d'accord.

Chapitre II: CONTEXTE DE L'ETUDE

II.1. Présentation

Le Projet de Gestion et de Restauration des Terres dégradées du bassin arachidier (PROGERT) est un projet sur cinq ans, qui vient compléter les initiatives en cours et s'attaquer aux principales causes climatique et anthropique de la dégradation des terres du bassin arachidier en se focalisant notamment sur : *(i)* la mise en œuvre de technologies agro-sylvo pastorales adaptées et novatrices d'intensification de la production *(ii)* l'introduction de méthodes fiables et reproductibles de réhabilitation de terres dégradées *(iii)* l'utilisation de l'approche paysage en vue de maintenir et de renforcer la cohérence entre les stratégies, les programmes actuels et les interventions du projet, afin d'obtenir de meilleurs résultats *(iv)* le maintien d'une synergie entre les acteurs par la promotion d'un partenariat durable en particulier avec les populations locales (les organisations communautaires de base) pour assurer une convergence avec le DSRP, le PAN/LCD ainsi que d'autres cadres de développement national à travers la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus liées aux principes de gestion durable des terres.

Le projet intervient dans les six (6) régions administratives (dans des communautés rurales sélectionnées) au niveau de la zone éco géographique du bassin arachidier. Cette zone couvre une superficie totale de 46367 km² avec une population de quatre (4) millions d'habitants, soit trente quatre pour cent (34%) de la population totale du Sénégal.

II.2. Objectifs du projet

Le projet vise à assister les populations rurales du bassin arachidier dans la restauration des terres dégradées et la gestion de leur exploitation de manière durable. La dégradation des sols est une réalité découlant conjointement des changements climatiques et des pratiques culturelles inappropriées.

Le projet a introduit des pratiques culturelles et une gestion des terres qui limite et inverse le processus de dégradation.

Objectif global : Contribuer au développement durable du secteur rural au Sénégal et à la préservation de l'intégrité et de la stabilité des écosystèmes pour assurer la durabilité de leurs fonctions et services.

De manière globale, le projet est basé sur un concept de gestion de terroir visant l'intégration de la production, de la conservation et de l'enrichissement de la biodiversité en respectant les principes de développement durable. Sa formulation a été participative. Le projet est géré par la partie nationale selon la modalité NEX.

II.3 Fonctionnement du projet

Le projet est mis en œuvre selon la modalité de l'Exécution Nationale (NEX). Le ministère en charge de l'environnement est l'agence de coopération gouvernementale à travers la Direction des Eaux, des Forêts, de la Chasse et de la Conservation des Sols.

Les organes de décision, d'orientation et de suivi sont constitués par : (i) le Comité de National de Pilotage (CNP) présidé par le Ministère en charge de l'Environnement ; (ii) la Réunion Tripartite présidée par le Ministère de l'Economie et des Finances ; (iii) le Comité Scientifique et Technique (CST) présidé de façon, ad hoc par le représentant de la structure la plus compétente selon la thématique de l'ordre du jour. Le secrétariat de ces organes est assuré par l'Unité de Coordination du Projet (UCP).

L'UCP est dirigée par un Coordonnateur National appuyé par une équipe composée d'un Expert en suivi et évaluation, un Responsable Administratif et Financier (RAF), une Assistante Administrative de Direction chargée de la comptabilité des matières.

Au niveau local, la réalisation des activités se fait à travers six (6) Unités Locales du Projet (ULP) basées à Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Louga et Thiès. Chaque unité est dirigée par le Chef d'Inspection Régionale des Eaux et Forêts, appuyé par un Assistant de Recherche en Gestion Durable des Terres. Spécifiquement, l'ULP de Kaolack est renforcée par un Expert National en participation et une Secrétaire.

Avec une telle structure, le projet se charge de promouvoir le partenariat en collaborant avec les services de vulgarisation, les ONG, le secteur privé, les projets et les départements ministériels, les programmes d'intervention concernés, pour assurer l'efficacité des moyens.

II.4 Situation de référence

En ce qui concerne la région de Kaolack, l'unité locale couvre toute la zone d'intervention du projet en vue d'une meilleure prise en compte de l'utilisation des terres et une meilleure coordination des actions. Dans ses trois sites sélectionnés au niveau de la région, sont testés des solutions novatrices.

Ainsi l'unité locale travaille sur la base d'un PTA validé en fonction des objectifs du projet dont les bilans annuels constituent des résultats intermédiaires.

La situation d'avant projet se présente comme suit :

Objectif spécifique du projet : Catalyser la gestion durable des terres au niveau paysage dans le but de combattre la dégradation des terres et de réduire la pauvreté

A. Situation avant le projet :

- une baisse progressive des rendements pour les cultures du mil et de l'arachide respectivement de 1,34% et 3,0% par an ;
- une augmentation de zones cultivables de 20 % en moyenne depuis les années 80 ;
- plus d'un million d'hectares de formations forestières et de parcours du bassin arachidier sont dégradés ;

B. Situation escomptée à la fin du projet:

- les rendements de mil et d'arachides vont augmenter de 10 % à l'année 5 ;
- les zones cultivables se stabiliseront à l'année 4 ;
- 10 000 ha de parcours et de forêts seront réhabilités à l'année 4 ;

C. Indicateurs du progrès :

- rendements moyens de mil et d'arachide (ce faisant pour la restauration de la fertilité des terres arables dans le paysage à travers leur intensification) ;
- expansion agricole dans les forêts et pâturages ;
- nombre d'hectares de terres dégradées réhabilitées ;

Composante 1 : Fertilité des terres cultivables améliorée par le développement de technologies novatrices et adaptées

Cible (objectif) de la composante:

- augmenter la diversification des productions moyennes par ménage de 50 % à l'année 5 ;
- augmenter les rendements de mil et d'arachide de 10 % à l'année 5 ;

Situation avant le projet :

Baisse de la fertilité et faiblesse des rendements pour les deux principales cultures : Arachide : 1,34%/an ; Mil : 3% ;

A. Indicateur :

- Niveau des rendements et diversification des productions ;

Composante 2 : Utilisation des forêts et pâturages rationalisée par la promotion des bonnes pratiques

Cible (objectif) de la composante:

- appuyer la gestion de 60 000 ha de terres de parcours et de formations forestières sur une base communautaire à l'année 4

A. Situation avant le projet :

Existence de codes de conduite insuffisamment appliqués ou n'engageant pas toutes les parties.

B. Indicateurs :

- Niveau d'utilisation des codes de conduite ;
- nombre de plans d'utilisation des terres élaborés et mis en œuvre ;

Composante 3 : Les politiques et le partenariat local sont harmonisés et les capacités renforcées pour la gestion intégrée des terres suivant l'approche paysage.

Cible (objectif) de la composante:

- intégrer l'approche paysage dans au moins 15 PLD à l'année 3
- au moins 10 villages ont formellement adoptés des plans et des protocoles sectoriels d'application (prévoyant des motivations et pénalités) à l'année 5
- établir au moins 5 partenariats (publics et privés) pour la gestion durable des terres ;
- évaluer au moins 2 stratégies actuelles et proposer des réformes appropriées à l'année 3 ;
- amener au moins 100 décideurs locaux à avoir une meilleure compréhension à l'année 3 ;

A. Situation avant le projet :

- les collectivités locales sont faiblement impliquées dans la conception des projets et programmes, la sélection des sites et la définition des stratégies d'intervention
- cloisonnement dans les interventions
- utilisation de solutions non durables de la gestion des sols découlant des anciennes stratégies

B. Indicateurs :

- nombre de plans de gestion intégrée des terres élaborés et mis en œuvre qui renforcent la capacité d'adaptation des systèmes locaux aux changements climatiques et aux sécheresses récurrentes
- nombre de partenariat public/privé à travers l'approche paysage
- nombre d'auto-évaluation transparente, participative et concertée et de politiques d'incitation par les ministères concernés utilisant l'approche paysage
- nombre de décideurs locaux qui ont une meilleure compréhension des problèmes de durabilité environnementale

Composante 4 : Activités Génératrices de Revenus rendues compatibles avec les principes de Gestion de Ressources Naturelles et Gestion Durable des Terres.

Cible (objectif) de la composante:

- développer des AGR liées à la GRN pour réduire de 10% la pauvreté dans les différents sites du projet à l'année 5

A. Situation avant le projet :

- la proportion des ménages pauvres est de 75,7% à Kaolack (Revue scientifique PROGERT 2005)
- 40% des ménages dans le bassin arachidier ont des revenus mensuels de moins de 59 500 FCFA.

C. Indicateur :

- revenu moyen par habitant (niveau de pauvreté)

Composante 5 : Gestion adaptée des leçons apprises et du système de suivi.

Cible (objectif) de la composante:

Redynamiser au moins 10 cadres de concertation sur la base de programmes fédérateurs et d'approches harmonisées liées à la gestion durable des terres à l'année 1.

A. Situation avant le projet :

- faible coordination entre les acteurs
- manque de motivation parmi les acteurs
- manque de programmes fédérateurs

B. Indicateurs :

- nombre de cadres de concertation fonctionnels

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Chapitre III : MODELE D'ANALYSE

III.1 Présentation et justification du modèle d'analyse

L'étude porte sur les changements de comportement engendrés par le projet au sein des populations bénéficiaires. Toutefois, le comportement humain ne ressorte pas d'une conscience humaine, il constitue des réponses à des stimuli de l'environnement. Il y a un lien causal entre stimulus et réponse comportementale.

De nombreuses théories en sciences sociales tentent d'expliquer le changement de comportement.

La théorie behavioriste qui est ici adoptée se veut plus scientifique car fondée sur l'objectivité des phénomènes qu'elle cherche à expliquer. Elle fait de l'apprentissage un objet central pour l'étude du comportement, qui doit être approché uniquement sous l'angle des comportements mesurables produits en réponse à des stimuli de l'environnement.

L'environnement y est l'élément clé de la détermination et de l'explication des conduites humaines. La plupart des théories de l'apprentissage reconnaissent trois grandes variables dans le dispositif : l'environnement qui stimule, l'organisme qui est stimulé et le comportement ou la réponse de l'organisme par suite de la stimulation.

Le schéma classique est donc :

$$S \rightarrow I \rightarrow R$$

S = le stimulus provenant de l'environnement (des stimuli)

I = l'individu

R = le comportement ou réponse de l'individu par suite de la stimulation

Plus précisément, cela signifie que pour pouvoir espérer une réponse (R), les behavioristes doivent connaître ce qui a déclenché cette réponse, c'est à dire le stimulus (S) déclencheur. Et en tenant compte de la réalité de l'individu (I) et de son fonctionnement interne, une ou plusieurs de ces conditions doivent être présentes pour qu'une personne adopte un comportement donné.

1. La personne a fermement l'intention d'adopter le comportement (ou s'y est **engagée**).
2. Il n'y a pas de contraintes (barrières) environnementales rendant le comportement impossible.
3. La personne a les habiletés nécessaires à l'adoption du comportement voulu (**apprentissage**).

De par ces conditions qui sont nécessaires pour déterminer le comportement d'un individu, il en ressort deux variables: (i) **l'engagement**, et (ii) **l'apprentissage**. En outre, le stimulus (conditions créées par le projet) a un effet sur l'intensité et l'orientation de l'intention.

Cependant, les circonstances du milieu à travers les résultats du PROGERT analysés par le biais de (i) son impact bio physique et (ii) des conditions socio économiques, constituent un mécanisme pouvant catalyser la réaction des populations bénéficiaires.

Le modèle conçu à cet effet met en relief deux types de variables :

- **Une variable dépendante** ou **expliquée** ;
- **Des variables indépendantes** ou **explicatives** ;

III.1.1- la variable dépendante

La variable dépendante du modèle est :

« **Effets directs attendus du projet sur la population rurale** »

C'est la réponse comportementale de l'individu. A ce titre, il s'agira de mettre en exergue les différentes manifestations que ressentent les bénéficiaires suite à la réalisation du projet.

III.1.2 les variables indépendantes

Le choix des variables explicatives est fait par rapport au contexte de l'étude, au cadre logique, à la problématique définie mais aussi en rapport avec les termes de référence de cette mission d'évaluation. Deux types de variables explicatives sont utilisées dans ce modèle : variables relatives au stimulus (l'environnement créé par les résultats du projet) et celles relatives au fonctionnement interne de l'individu stimulé (populations rurales).

Variables relatives à l'individu stimulé

- Engagement

Les populations concernées s'approprient du projet. Ils approuvent l'idée de projet et décident d'accompagner sa mise en œuvre. Leur comportement recommandé réduira le risque ou préviendra le problème identifié.

- Apprentissage

Les bénéficiaires ont besoin d'être formés en capacités nouvelles et adaptées pour bénéficier des services du projet. L'acquisition des techniques de restauration des terres permettra aux paysans de disposer des rendements meilleurs.

Variables relatives à l'environnement créé par les résultats du projet

Les composantes N°1 et N°2 rendent plus d'effets sur la population rurale.

Composante N°1

Dans cette partie, la fertilité des terres cultivables est améliorée par le développement de technologies novatrices et adaptées.

Composante N°2

Pour cette composante, l'utilisation des forêts et des pâturages est rationalisée par la promotion des bonnes pratiques

On suppose que deux variables d'intérêt (variables endogènes et variables exogènes) sont éventuellement liées l'une à l'autre (c'est-à-dire non indépendantes l'une de l'autre).

Une façon simple de représenter la dépendance de Y envers X consiste à poser une relation linéaire entre les variables :

$$Y = aX + b$$

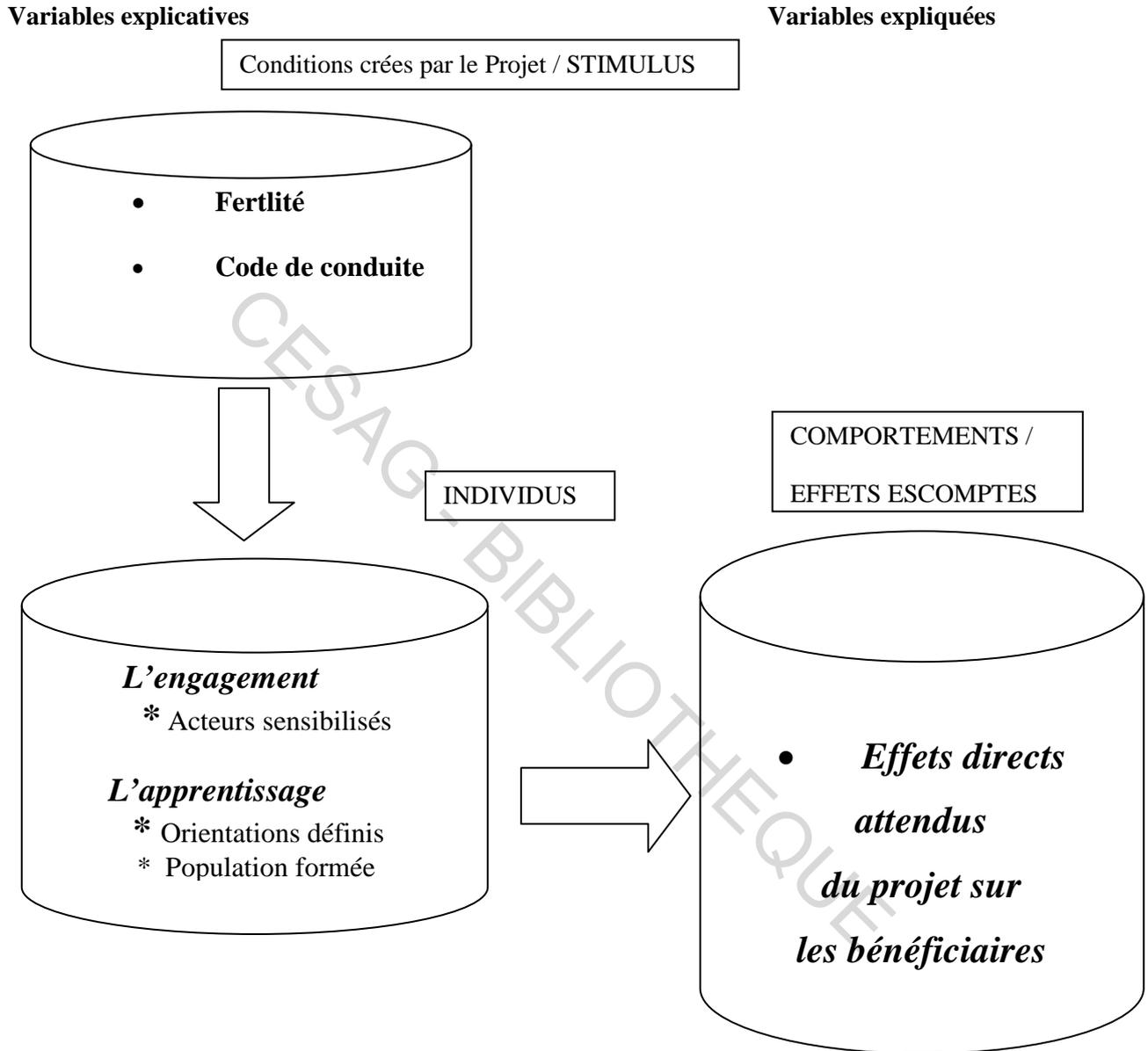
$$\text{Comportement}_i = F (\text{Engagement}_i + \text{Apprentissage}_i + \text{Fertilité}_i + \text{Conduite}_i + \varepsilon_i)$$

Cependant il faut noter que la modélisation ne prend pas uniquement en charge les variables explicatives et la variable expliquée. Il tient compte du fait que le niveau de la variable expliquée n'est pas exclusivement déterminé par celui de la variable explicative d'où le terme d'erreur. Ce terme est donc la part du niveau de Y_i qui est déterminée par d'autres facteurs que la variable explicative X_i .

CESAG - BIBLIOTHEQUE

III.2 Le schéma du modèle

Figure6: SCHEMA DU MODELE



III.3 Opérationnalisation du modèle

L'opérationnalisation du modèle d'analyse des variables est consignée dans le tableau ci-dessous

Tableau 4: OPERATIONNALISATION DU MODELE

Variable	Composantes	Indicateurs
VARIABLES EXPLIQUEES		
<i>Effets directs attendus du projet sur la population rurale</i>	<i>Aspects environnementaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la pression anthropique • Augmenter le niveau de régénération de l'écosystème
	<i>Aspects socio-économiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire le niveau de pauvreté • Diminuer le phénomène migratoire
	<i>Aspects politiques et opérationnels</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'engagement politique
VARIABLES EXPLICATIVES		
<i>Circonstances du milieu</i>	Composante N°1	
	<i>Fertilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les rendements agricoles
	Composante N°2	
	<i>Code de conduite</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer les plans d'utilisations des terres
INDIVIDUS	<i>Engagement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser /Impliquer des Acteurs
	<i>Apprentissage</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Former les bénéficiaires

III.4 Méthodologie

Elle est une phase importante dans la recherche. Elle relate les différentes étapes pour mener à bien notre travail. **Cette étude ne consiste pas à faire une analyse des résultats du projet (extrants), mais plutôt à évaluer les réponses comportementales engendrées par le projet sur la population rurale de Kaolack (effets directs).**

La stratégie adoptée consiste d'abord à faire une revue documentaire qui permet de recueillir des données secondaires ; puis une descente sur le terrain pour recueillir des données primaires grâce à un formulaire de saisie élaboré et validé par le maître de stage. Ce formulaire permet de recueillir les données d'enquêtes de terrain. Ces deux phases d'élaboration du questionnaire et de Saisie des réponses seront ensuite reproduites intégralement sur le logiciel informatique SPHINX :

- Elaboration du questionnaire ;
- Saisie des réponses ;
- Traitements et Analyses.

La dernière étape de traitement et d'analyse des données présente divers tableaux : tableaux à Plat, tableaux croisés, tableaux récapitulatifs et tableaux de groupe.

Elle permet de faire une étude des résultats des sites opérationnels et des sites tests.

III.4.1- population étudiée

L'échantillon est composé des agents ci-après :

- le responsable en Suivi-Evaluation de l'UCP ;
- le chef de l'Unité Locale de Kaolack ;
- l'assistant de recherche en GDT de Kaolack;
- la responsable du volet GENRE de l'ULP de Kaolack ;
- des conseillers ruraux (2) ;
- des notables dans les sites choisis (5) ;
- des responsables et membres des groupements féminins (9) ;
- des membres de quelques groupements de Jeunes et de femmes (62).

Le choix porte sur trois groupes d'acteurs: les responsables chargés de l'administration du projet (3.6%), les responsables locales (8.5%) et les bénéficiaires directs (86.5%).

III.4.2- Instruments de l'étude

Pour mener à bien l'étude, une revue et une analyse documentaires ont été faites afin de recueillir des informations relatives à l'évaluation des effets immédiats de cet investissement public. Cette phase a été d'une grande utilité dans le cadre du renforcement des acquis théoriques. Elle nous a permis de faire une large revue documentaire sur le thème, mais aussi de circonscrire la problématique. Elle s'est déroulée durant toute la période de la recherche et a nécessité des déplacements incessants.

Cette phase a été complétée par des entretiens auprès des acteurs concernés. Les guides d'entretiens avaient pour objectifs de recueillir leurs perceptions, attentes et implications des différents acteurs concernés selon leur degré d'engagement et de responsabilité. L'observation et les entretiens informels avec certains collègues de la Direction de la Planification Nationale sont également utilisés comme moyens d'appréciation.

III.5- Exploitation des données

A cet effet, le code de notation suivant relatif au système de notation du partenaire principal à savoir le FEM a été adopté et a servi de cadre pour recueillir les différents niveaux et degrés de satisfaction auprès des populations cibles :

Tableau 5:FEM. CRITERES DE NOTATION DES PERFORMANCES DES PROJETS

Critères	Notation	Justification
Très Satisfaisant (HS)	6	Le projet a atteint ou dépasse tous ses principaux objectifs en matière d'environnement et a produit des bienfaits substantiels pour l'environnement, sans faiblesses majeures. Il peut être présenté comme une « bonne pratique »
Satisfaisant (S)	5	Le projet a atteint la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement et a produit des bienfaits satisfaisants pour l'environnement avec juste quelques faiblesses mineures .
Assez Satisfaisant (MS)	4	Le projet a atteint la plupart de ses principaux objectifs pertinents mais avec des faiblesses importantes ou une pertinence globale limitée. Il n'a pas atteint certains de ses principaux objectifs en matière d'environnement ni produit certains des bienfaits prévus pour l'environnement.
Assez peu Satisfaisant (MU)	3	Le projet a atteint la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement mais avec des faiblesses importantes, ou seulement certaines de ses principaux objectifs concernent l'environnement .
Peu Satisfaisant (U)	2	Le projet n'a pas atteint la plupart de ses principaux objectifs en matière d'environnement ni produit des bienfaits satisfaisants pour l'environnement.
Non Satisfaisant (U)	1	Le projet n'a pas atteint et ne devrait pas atteindre ses principaux objectifs en matière d'environnement ni produit des bienfaits valables.

III.5.1- Méthodologie des enquêtes

L'enquête exhaustive est la plus sûre, mais ne peut être pratiquée que lorsque les interrogés sont peu nombreux. Dans le cas contraire, il faut s'adresser à un échantillon représentatif de personnes.

La fiche conçue sur papier a été administrée à chaque membre des groupes constitués. Chaque individu a été interrogé et les réponses sont cochées directement sur le questionnaire. Il s'en est suivi un reportage des différentes réponses sur le logiciel SPHINX.

L'enquête débute pour chaque localité et pour chaque entité par les responsables qui à leur tour facilitent l'accès aux autres acteurs concernés.

III.5.2- Echantillonnage

L'échantillon est une fraction représentative d'une population ou d'un ensemble statistique. Il est choisi en fonction des critères bien définis ayant une corrélation directe ou indirecte avec le but de notre enquête par sondage à mener.

De ce fait, pour mener notre étude à bien et compte tenu des moyens disponibles, la taille des cibles sans oublier le temps qui nous est imparti, une enquête exhaustive n'était pas possible. C'est ainsi que nous avons opté de faire une enquête par sondage.

Cependant, pour être assez représentatif dans l'échantillon que nous devons prendre, des critères de sélection ont été identifiés pour le tirage des localités. Il s'agit entre autres de :

- ✚ la présence du PROGERT dans la localité ;
- ✚ l'effectivité des résultats notés par rapport à certaines activités ;
- ✚ la disparité forte avec une concentration importante au niveau des villages ;
- ✚ la situation géographique par rapport à la Commune de Kaolack ;

Les localités (villages) ont été classées par strate selon le zonage des PLD de chaque CR.

En fonction des critères énumérés plus haut, le choix a porté sur les CR de Ndiaffate et de Keur Baka pour les sites opérationnels du projet. Ce qui fait que nous avons pu visiter quatre

(04) villages dans les sites opérationnels. Tandis que, pour le nombre de ménages à enquêter dans chaque zone, nous n'avons pas tenu compte réellement du nombre de ménages total pour chaque village. Mais, notre choix s'est surtout appesanti sur le fait d'avoir le maximum de bénéficiaires pour rassembler un volume assez important d'informations. Les enquêtés ont été choisis selon leur appartenance et leurs activités dans ces localités.

De ce fait, quatre vingt deux (82) individus répartis à travers ces 4 villages de la région de Kaolack ont été interrogés. Les proportions indiquent 86.5 % d'utilisateurs directs, 8.5% d'autorités locales et 3.6% d'administrateurs du projet.

III.5.3-Présentation du logiciel SPHINX

Sphinx est un logiciel d'enquête et d'analyse des données. Il aide

- à la conception d'un questionnaire ;
- au traitement statistique des données tris à plat, tris croisés, tests du khi-deux... (Selon les hypothèses à vérifier) ;
- à la représentation graphique des résultats tableaux de valeurs, représentations graphiques (camemberts, histogrammes...);

Ce logiciel a pour objectifs de :

- résumer de façon claire et structurée l'information qui a été collectée ;
- vérifier les hypothèses qui ont été formulées au départ ;

DEUXIEME PARTIE:

RESULTATS

ANALYSES ET

RECOMMANDATIONS

CESAG BIBLIOTHEQUE

Chapitre I: RESULTATS

I.1. CONSTRUCTION D'HYPOTHESES (idées)

Les hypothèses devant mener à l'analyse de l'efficacité de la contribution du PROGERT à contribuer au développement durable du secteur rural et à la préservation de l'intégrité et de la stabilité des écosystèmes dans du bassin arachidier sont :

- ✚ Un bon ancrage institutionnel devra certainement contribuer à l'ampleur des réalisations du projet ;
- ✚ La prise en compte des besoins exprimés par les villageois aura constitué une motivation importante pour les impliquer et les engager envers les actions préconisées par le projet ;
- ✚ la responsabilisation des bénéficiaires renforcera la sensibilisation pour la réalisation des activités ;
- ✚ l'accès au microcrédit favorisera pour les populations en milieu rural développer des AGR ;
- ✚ un bon système de gestion intégrée et un encadrement efficace conduit à l'atteinte des résultats espérés dans la zone ;
- ✚ le bon choix technologique entraine l'application de pratiques nouvelles dans les sites du projet ;
- ✚ la forte implication des populations locales devrait contribuer au développement durable du secteur rural ;
- ✚ La mise en place de bons plans permettra de prendre en compte la dimension environnementale et la gestion durable des terres,

I.2. IDENTIFICATION DES THEMES

Il en ressort les thèmes ci-dessous :

- l'implication des populations dans la mise en place du projet ;
- le renforcement des capacités des populations rurales ;
- l'amélioration des conditions de vie à travers un système participatif ;
- la prise en compte des préoccupations des populations dans la planification ;
- la lutte contre la désertification ;
- l'utilisation rationnelle des écosystèmes sylvo pastoraux ;
- la lutte contre le phénomène de l'exode rural.

I.3. DEPOUILLEMENT

Le tableau ci-après synthétise le dépouillement global sur les questionnaires administrés à l'échantillon de la population enquêtée. Il résume ainsi les résultats les plus significatifs.

Tableau 6: TABLEAU GLOBAL SUR LES QUESTIONS FERMEES

	Modalité citée en n° 1	Modalité citée en n° 2	Modalité la moins citée
Sexe	Femme : 52,4%		Homme : 47,6%
Age	Vieux : 45,1%	Jeune : 35,4%	Adulte : 19,5%
connaissance	Oui : 100,0%		Non : 0,0%
Implication	Oui : 97,6%		Non : 2,4%
Satisfaction	Oui : 100,0%		Non : 0,0%
Argument	Les techniques sont appliquées : 96,3%	Le revenu a progressé : 79,3%	Autres, précisez : 2,4%
Besoins	Oui : 97,6%		Non : 2,4%
Effets	Oui : 100,0%		Non : 0,0%
Arguments	Pauvreté : 100,0%	Migration : 100,0%	Autres, précisez : 12,2%
Pauvreté	Satisfaisant : 97,6%	Assez satisfaisant : 2,4%	Très satisfaisant : 0,0%
Migration	Assez satisfaisant : 100,0%		Très satisfaisant : 0,0%
Ecosystèmes	Satisfaisant : 80,5%	Assez satisfaisant : 18,3%	Très satisfaisant : 0,0%
Désertification	Satisfaisant : 79,3%	Assez satisfaisant : 18,3%	Très satisfaisant : 0,0%
Compétences	Satisfaisant : 98,8%	Assez satisfaisant : 1,2%	Très satisfaisant : 0,0%
Espaces de production	Satisfaisant : 51,2%	Assez satisfaisant : 18,3%	Très satisfaisant : 0,0%
Pratique de culture continue	Satisfaisant : 45,1%	Assez satisfaisant : 22,0%	Très satisfaisant : 0,0%
Vie communautaire	Satisfaisant : 98,8%	Assez satisfaisant : 1,2%	Très satisfaisant : 0,0%
Autres	Satisfaisant : 12,2%		Très satisfaisant : 0,0%
Mode d'intervention	Satisfaisant : 100,0%		Très satisfaisant : 0,0%
Moyens d'interventions	Acceptables : 98,8%	Faibles : 1,2%	Très Acceptables : 0,0%
Attentes	Oui : 98,8%		Non : 1,2%
Pérennisation	Oui : 98,8%		Non : 0,0%
Appréciation du Système de l	Très dynamique : 95,1%	Peu dynamique : 4,9%	Pas dynamique : 0,0%
Contribution réduction de la p	Oui : 98,8%		Non : 1,2%

Les paramètres sont établis sur une notation de 6 (Très satisfaisant) à 1 (Non satisfaisant).

Cependant, selon les nombreux témoignages des bénéficiaires, les activités de gestion durable des terres et des ressources naturelles ont généré des résultats satisfaisants.

Des plans d'aménagement ont été adoptés et leur mise en œuvre a permis de stopper l'empiètement agricole sur les forêts. L'élaboration des plans d'aménagement et des règles d'utilisation des forêts et des pâturages à travers les unités pastorales ont favorisé une large diffusion des pratiques d'utilisation rationnelle et de protection des ressources.

Les interventions du projet (sensibilisation et pare-feu) ont également permis une élimination presque totale des feux de brousse auparavant enregistrés dans la région.

La responsabilisation des acteurs concernés par la gestion durable des terres et la gestion des ressources naturelles à tous les niveaux est effective avec le développement des capacités.

Ceci a vraisemblablement amélioré la compréhension des problèmes de durabilité environnementale des décideurs locaux qui ont été impliqués dans les interventions du projet.

L'impact des interventions du projet en termes de changement de taux de pauvreté ou de niveau de revenu dans le Bassin Arachidier n'a pas été documenté, ni la rentabilité des activités génératrices de revenus développées à travers les bancs villageois et les prêts individuels mixtes, et leurs retombées économiques.

Cependant, selon les nombreux témoignages des bénéficiaires, les activités de gestion durable des terres et des ressources naturelles ont généré des revenus pour les individus et les communautés impliquées.

Le projet a permis de développer les ressources fourragères, ce qui constitue une source de revenus pour les populations.

L'ouverture d'une ligne de crédit a permis aux bénéficiaires du PROGERT de développer des activités génératrices de revenus liées à la gestion durable des terres et basées sur une valorisation des ressources suivant une approche intégrée. Des clients situés en milieu rural bénéficiaient de ces services de crédit.

Selon les témoignages des femmes, les revenus leur ont permis de prendre part à la prise en charge de leur ménage, d'assumer les frais de scolarité, de faire l'achat de médicaments, de vêtements pour les enfants, de fournitures scolaires, de semences et de vivres pour la période de soudure, de constituer un petit cheptel qui leur sert d'assurance-risque, et de mettre sur pied des tontines pour faire des prêts individuels de solidarité/entraide aux autres femmes de leur groupement qui n'ont pas déjà accès au crédit.

Le projet a permis de développer les capacités individuelles et l'autonomie des populations locales en les faisant participer à l'identification des problèmes de dégradation des terres et des solutions potentielles et à la prise de décision concernant la mise en œuvre d'initiatives concrètes. Les populations où le projet est intervenu sont maintenant conscientes de la nécessité de protéger et restaurer leur milieu. Les groupements féminins ont accru leurs capacités par l'acquisition de nouvelles pratiques, et ont développé des capacités organisationnelles et en gestion financière.

Le moteur de répliation au sein des sites du projet aura été la démonstration de la faisabilité et des bénéfices tangibles apportés par les solutions proposées par le projet autant en termes de productions agricoles et fourragères, de restauration des terres dégradées et du milieu, que de génération de revenus grâce aux AGR.

Le projet a aussi permis de redynamiser des cadres de concertation et d appuyer de façon durable leur fonctionnement. Ces plateformes ont pour mission de faire un plaidoyer auprès des élus locaux pour intégrer les femmes dans les prises de décision. Le mandat a été élargi pour inclure les questions d'accès a la terre et l'implication des femmes dans les activités de gestion des ressources naturelles.

Il a appuyé des processus de concertation a l'échelle locale et régionale mais n'a pas créé d'unité de coordination de gestion et de suivi-évaluation impliquant tous les acteurs dans le Bassin Arachidier.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Chapitre II: ANALYSES

II.1. LES DIFFERENTS NIVEAUX DE L'ANALYSE

Pour une meilleure exploitation de notre travail, *le SPHINX* nous convient dans cet exercice d'enquêtes, d'analyses et de traitement des données.

Après la collecte des données, une analyse des résultats s'impose. Plusieurs niveaux d'analyses sont à prendre en considération dans cette phase :

- **les tris à plat** consistent à étudier successivement chaque variable. Les variables fermées font l'objet de tris à plat présentés sous forme de tableaux ou graphiques. Les questions ouvertes sont étudiées grâce à des techniques de recodage ;
- **les analyses bi variées** permettent de traiter simultanément deux questions afin d'évaluer la relation qui peut exister entre les deux variables. Selon la nature des variables étudiées (nominales ou numériques), on effectue différents types d'analyses : tris croisés, tableaux de moyennes, corrélations.
- **les analyses multi variées** mettent en œuvre des techniques sophistiquées d'analyse statistique (ACP, analyse factorielle, classification, typologie, régression multiple, etc.).

II.2. LA NOTION DE VARIABLES : NATURE DE L'INFORMATION

- Variables **quantitatives** ou **numériques** : (précision d'une grandeur) : âge
- Variables **échelles** : organisation d'un ordre, d'une graduation
Satisfaction : très satisfaisante, satisfaisante, assez satisfaisante
- Variables **nominales** : définition d'un état
Genre: homme, Femme
- Variables **texte** : Commentaires libres

II.3. CLASSIFICATION DES VARIABLES

C'est la manière de créer des groupes de variables afin de rassembler celles qui portent les mêmes informations (redondantes, corrélées), et dissocier celles qui expriment des informations complémentaires.

Elle vise à:

- comprendre les structures sous-jacentes qui organisent les données (oppositions, complémentarité, concomitance). On veut résumer l'information apportée par les données ;
- détecter les redondances (multi colinéarité) entre variables ;
- réduire le nombre de variables.

De par cette classification, les variables ci-dessous sont considérées comme dominantes :

IDENTIFICATION

✓ Sexe	✓ Catégorie /Tranche d'âge
--------	----------------------------

VARIABLES EXPLICATIVES

✓ Implication par rapport au projet	✓ Code d'utilisation
✓ Productivité agricole	✓ Niveau d'engagement
✓ Besoins pris en compte par le projet	✓ Connaissances acquises

VARIABLES EXPLIQUEES

✓ Niveau de vie
✓ Gestion et préservation de l'environnement
✓ Phénomène migratoire

II.4. ANALYSE DES VARIABLES

Nous sommes emmenés à étudier la liaison entre deux (2) ou plusieurs variables. La notion de corrélation est bien ancrée dans l'inconscient collectif. L'idée est de mesurer s'il existe une relation entre deux phénomènes observés. Mieux encore, on essaie de savoir si l'un des phénomènes influence significativement l'autre.

Par exemple, on veut savoir si la mise en place des règles d'utilisation des forêts peut réduire la pression anthropique ? Ou bien si l'implication des acteurs au projet peut favoriser une amélioration de leur niveau de vie ?

A cela, il est établi que lorsque les variables sont qualitatives nominales, il n'y a pas de relation d'ordre entre les modalités.

L'exemple le plus souvent cité est le sexe, il y a 2 valeurs possibles {homme, femme}. Et surtout on ne dira pas que l'une est plus élevée que l'autre.

Par contre, lorsque les variables sont qualitatives ordinales c.-à-d. les modalités sont dénombrables et ordonnées (ex : très satisfaisant, satisfaisant, assez satisfaisant, assez peu satisfaisant, peu satisfaisant, non satisfaisant), nous travaillons toujours sur un tableau de contingence⁶ sauf, qu'à la différence des variables nominales, l'ordre des colonnes (lignes) est définie à l'avance. Il n'est pas possible d'intervertir les colonnes (lignes) du tableau sans dénaturer l'information que portent les données, et fausser les indicateurs que nous déterminerons pour mesurer l'intensité de la liaison.

L'objectif est d'évaluer si une augmentation d'une variable (X) est associée à une augmentation (respectivement diminution) de la variable (Y), auquel cas, nous sommes en présence d'une association positive (respectivement négative).

Nous caractérisons les types de liens qui peuvent exister entre deux (2) variables ordinales à partir de différentes configurations du tableau de contingence.

⁶ Une table de contingence (ou un tableau de contingence) est un tableau de comptage croisant les modalités des 2 variables étudiées. Les cases du tableau correspondent aux effectifs observés associés conjointement à la modalité de la variable en ligne et la modalité de la variable en colonne

Tableau 7 : TABLE DE CONTINGENCE NIVEAU DE VIE / IMPLICATION SUR LE PROJET

NIVEAU DE VIE	Oui	Non	TOTAL
Implication sur le projet			
Oui	+0 (79)	-3 (0)	79 (79)
Non	-3 (0)	+92 (3)	3 (3)
TOTAL	79 (79)	3 (3)	82 (82)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 82,00$, $ddl = 1$, $1-p = >99,99\%$.

Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique.

Ici, nous avons en illustration la relation entre les deux critères : « Niveau de vie » en rapport avec « le niveau d'implication sur le projet ».

Cela signifie que sur une population totale de 82 individus, 96.3% soit 79 estiment que leur implication par rapport au projet est fonction de l'amélioration de leurs conditions de vie.

De même, l'existence des codes d'utilisation est favorable à une gestion saine de l'environnement

Tableau 8 : TABLE DE CONTINGENCE CODE D'UTILISATION/ GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	Oui	Non	TOTAL
CODE D'UTILISATION DES FORETS			
Oui	100% (82)	0,0% (0)	100% (82)
Non	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)
TOTAL	100% (82)	0,0% (0)	

Par contre, la productivité dans la zone ne limite pas forcément le phénomène de l'exode rural. Environ 97.6% estiment que le fléau ne disparaît pas avec l'augmentation de la production agricole.

Tableau 9 : TABLE DE CONTINGENCE PRODUCTIVITE/ EXODE RURAL

EXODE RURALE	Oui	Non	TOTAL
PRODUCTIVITE			
Oui	1,2% (1)	97,6% (80)	98,8% (81)
Non	0,0% (0)	1,2% (1)	1,2% (1)
TOTAL	1,2% (1)	98,8% (81)	

II.5. TRAITEMENT ET INTERPRETATION DES DONNEES

Le traitement des données recueillies sur le terrain s'opère grâce l'outil informatique *SPHINX*. Cela nous a permis d'analyser aussi bien les données quantitatives que qualitatives. Lors de cette phase, les données brutes sont traitées de manière à être significatives et valides. Ainsi, les changements de comportements recueillis au niveau des populations bénéficiaires sont étudiés à travers une enquête de satisfaction. Cette situation est corroborée par les résultats obtenus par le projet.

Les effets directs constatés en rapport à la restauration des terres dégradées du bassin arachidier sur la population rurale sont ainsi analysées : (i) à travers son impact bio physique et (ii) les conditions socio économiques qui prévalent et (iii) les méthodes de gestion appliquées à l'environnement.

- ❖ Aspects environnementaux : la réduction de la pression anthropique et le niveau de régénération de l'écosystème;

1. réduction de la pression anthropique

Notation : (S) Satisfaisante

Désertification	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	2	2,4%
Très satisfaisant	0	0,0%
Satisfaisant	65	79,3%
Assez satisfaisant	15	18,3%
Assez peu satisfaisant	0	0,0%
Peu satisfaisant	0	0,0%
Non satisfaisant	0	0,0%
TOTAL OBS.	82	100%

Moyenne = 2,19 Ecart-type = 0,39

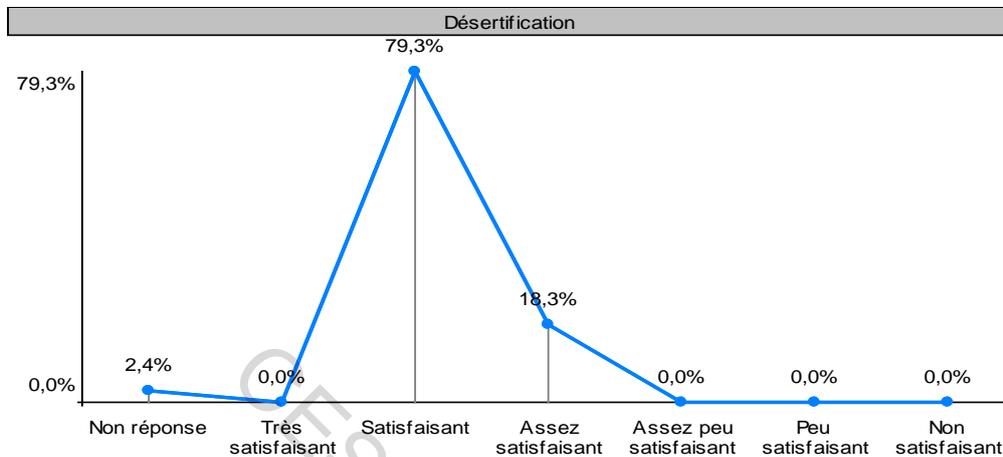
La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 298,22$, $ddl = 6$, $1-p = >99,99\%$.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Sous cet angle, l'aspect maîtrise de la désertification de même que la conservation des ressources forestières ont été analysés; l'exploitation des résultats montre que les populations sont satisfaits par rapport aux résultats du projet. Sur un échantillon de 82 individus, 79.3% soit 65 s'estiment satisfaits.

En effet, on constate une diminution très sensible des coupes abusives grâce à la gestion et à l'exploitation concertée des ressources de la forêt. Néanmoins, la menace est persistante. Il existe cependant de réelles inquiétudes par rapport aux feux de brousse.

Figure 7: SATISFACTION PAR RAPPORT AU PHENOMENE DE LA DESERTIFICATION



Ce sentiment de satisfaction se lit à travers les résultats de la composante 2 du projet. En effet, plusieurs codes de conduite liés à l'utilisation des terres sont respectés. Cette dernière est du fait de la mise en œuvre et à l'élaboration d'un certains nombre de plans d'utilisation.

Ces différents plans ont permis à l'obtention de résultats suivants dans la zone :

a/ les résultats enregistrés par le projet dans le zone :

- ☞ plantation massive (39 000 plants produits) ;
- ☞ appuie en équipements d'économie d'énergie (foyers améliorés) de 10 GPF ;
- ☞ appuie des paysans (hommes et femmes) pour l'adoption des techniques d'utilisation efficiente du bois énergie ;
- ☞ formation et équipement des comités villageois sur les techniques de lutte contre les feux de brousse ;

b/les Performances du projet

- ☞ formation de 27 comités (Keur Bame / Ngindor) sur les techniques de lutttes contre les feux de brousse ;

c/ l'Implication des populations bénéficiaires

- ☞ organisation de visites d'échanges au niveau des unités pastorales ;
- ☞ organisation d'un CRD ;
- ☞ mise en place d'un cercle de qualité genre ;

2. la régénération de l'écosystème

Notation : (S) Satisfaisante

Utilisation rationnelle des écosystèmes sylvo pastoraux

Ecosystèmes	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	1	1,2%
Très satisfaisant	0	0,0%
Satisfaisant	66	80,5%
Assez satisfaisant	15	18,3%
Assez peu satisfaisant	0	0,0%
Peu satisfaisant	0	0,0%
Non satisfaisant	0	0,0%
TOTAL OBS.	82	100%

Moyenne = 2,19 Ecart-type = 0,39

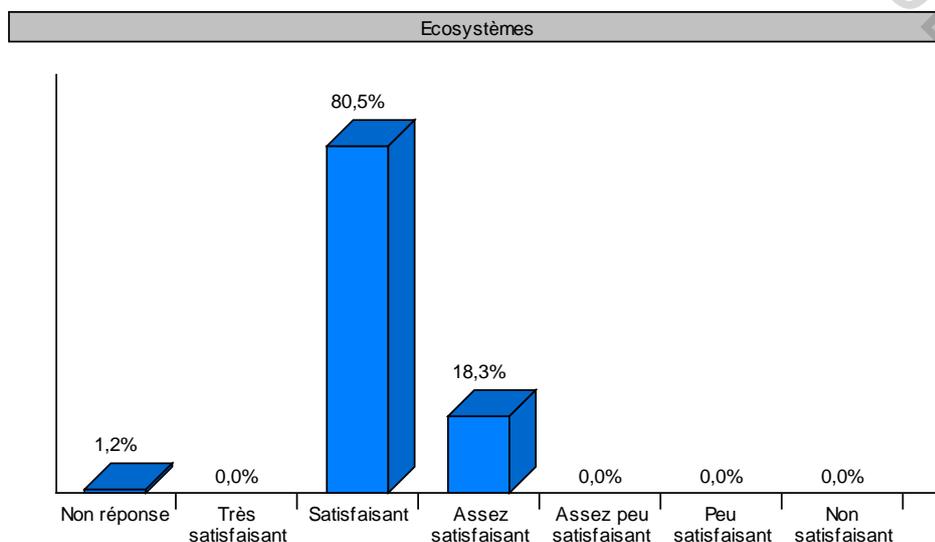
La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 309,15$, $ddl = 6$, $1-p = >99,99\%$.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Dans cette rubrique, c'est l'utilisation rationnelle des écosystèmes sylvo pastoraux qui est recherchée. Les populations sont satisfaites avec le projet sur le phénomène de la régénération de l'écosystème. Ainsi on note avec le retour de la faune, une amélioration de la couverture végétale. La réapparition du tapis herbacé sert de pâturage pour le bétail des villages environnants.

Sur un échantillon de 82 individus, 80.5% soit 66 répondent « satisfaits ». Par contre, 18.3% de la population interrogée pensent que c'est assez satisfaisant et 1.2% sont sceptiques.

Figure 8: ECOSYSTEME / NIVEAU DE SATISFACTION



Ce sentiment de satisfaction est illustré par les résultats de la composante 3 à travers laquelle la prise en compte de la dimension environnementale est effective dans les actions des intervenants.

Trois éléments peuvent expliquer ce constat :

a/ les résultats du projet

- ☞ Création et suivi des mises en défens ;
- ☞ Des marres récurés et aménagés ;
- ☞ Protection de forêts naturelles.

b/ les Performances du projet

- ☞ Formation des femmes sur l'utilisation des fours solaires ;

c/ l'implication des populations bénéficiaires

- ☞ Organisation d'une visite d'échanges sur les mises à défens
- ☞ Organisation des séances de concertation et de sensibilisation des populations : Keur Bame : 01, Ngindor : 08
- ☞ Formation des comités de Keur Bame et de Ngindor sur les techniques de lutte contre les feux de brousse : équipement des comités villageois de lutte contre les feux de brousse

Cependant, le suivi et le contrôle des mises en défens ne sont pas permanents : pare feu insuffisant. Les techniques de régénération des terres salées par l'utilisation de coques d'arachides et la plantation d'espèces halophiles bien qu'étant acquis, nécessite davantage de moyens.

- ❖ Aspects socio-économiques : la réduction du niveau de pauvreté, le système d'exploitation et la migration

1. Contribution à l'amélioration des moyens d'existence et les conditions de vie des populations.

Notation: (S) Satisfaisante

Amélioration des conditions de vie dans les zones rurales et réduction de la pauvreté

Pauvreté	Nb. cit.	Fréq.
Très satisfaisant	0	0,0%
Satisfaisant	80	97,6%
Assez satisfaisant	2	2,4%
Assez peu satisfaisant	0	0,0%
Peu satisfaisant	0	0,0%
Non satisfaisant	0	0,0%
TOTAL OBS.	82	100%

Moyenne = 2,02 Ecart-type = 0,16

La question est à réponse unique sur une échelle.

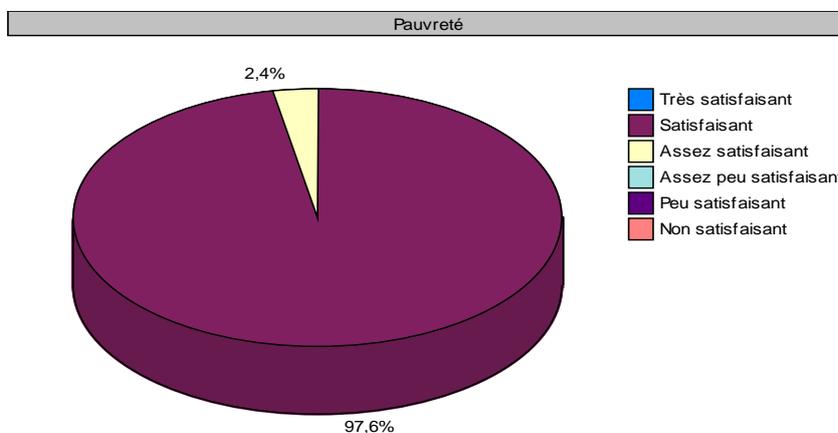
Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Très satisfaisant) à 6 (Non satisfaisant).

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 386,59$, $ddl = 5$, $1-p = >99,99\%$.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Par rapport à l'amélioration des conditions d'existence, le sentiment recueilli auprès des populations est également « satisfaisant ». Sur un échantillon de 82 individus, 97.6% soit 80 disent que c'est satisfaisant. Ainsi 2.4% de la population interrogée pensent que c'est assez satisfaisant.

Figure 9: PAUVRETE / NIVEAU DE SATISFACTION



On constate un soulagement des populations rurales car les revenus des femmes sont améliorés grâce aux AGR financés par les bancs villageois. De même les moulins fournis ont permis d'alléger les corvées des femmes et des enfants (élèves) qui faisaient de très longues distances pour moudre les céréales. On constate également une activité de vente de fruits de cueillette du fait de ramassage effectué dans la zone. Les populations construisent et réfectionnent leurs maisons à partir de la paille trouvée sur place.

Cela est du fait de trois facteurs :

a/ les résultats obtenus par le projet

- ☞ Mise en place des parcelles d'intensification agricole ;
- ☞ Développement des techniques agricoles pour la conservation des terres de culture (haies, brise-vents, diguettes de ceinture, protection de la régénération naturelle, fertilisation organique etc.);
- ☞ Mise en place et suivi des AGR à Koutal, et Keur Bame, (moulin à mil)
- ☞ Augmentation des rendements des terres salées et récupérées.

b/ les Performances

- ☞ Mise en place d'un système de crédit tournant à Koutal et Keur Bame
- ☞ Augmentation des rendements de culture (mil, arachide,)
- ☞ Utilisation de coques d'arachides et plantation d'espèces halophiles

c/ l'implication des populations bénéficiaires

- ☞ Formation de 20 femmes sur les techniques d'extraction de la gomme arabique à Koutal
- ☞ Mise en place d'un cercle de qualité genre

Cependant, l'insuffisance des points d'eau limite les possibilités villageoises pour la production de plants. Les revenus des populations ont augmenté mais le niveau de pauvreté doit être amélioré et des programmes concernant les jeunes doivent être développés davantage afin de contenir le phénomène de l'exode.

2. migration

Notation: (MS) Assez satisfaisante

Migration	Nb. cit.	Fréq.
Très satisfaisant	0	0,0%
Satisfaisant	0	0,0%
Assez satisfaisant	82	100%
Assez peu satisfaisant	0	0,0%
Peu satisfaisant	0	0,0%
Non satisfaisant	0	0,0%
TOTAL OBS.	82	100%

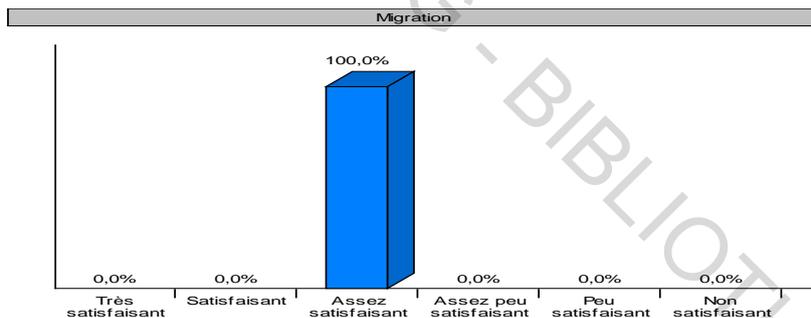
Moyenne = 3,00 Ecart-type = 0,00

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 410,00$, $ddl = 5$, $1-p = >99,99\%$.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Pour ce phénomène de la migration, les populations sont assez satisfaisantes. En effet, le projet ne prend pas en compte les besoins en emploi des jeunes.

Figure 10 : MIGRATION / NIVEAU DE SATISFACTION



A travers les éléments ci-dessous, nous pouvons comprendre les causes de cette situation dans la zone :

a/ résultats du projet

- ☞ Le projet n'a pas contribué de façon significative à la diminution des phénomènes d'exode massif des populations et d'émigration à partir des zones rurales ;

c/Implication des populations bénéficiaires

- ☞ Adhésion des populations bénéficiaires aux principes de GRN préconisés par le projet ;
- ☞ Mise en place un cercle de qualité genre ;

Cette situation s'explique par le fait que les jeunes touchés par ce phénomène ne se retrouvent pas complètement dans cette stratégie. Le projet n'a pas contribué de façon significative à la

diminution des phénomènes d'exode massif des populations et d'émigration à partir des zones rurales. IL existe de réelles difficultés à mobiliser les jeunes pour un suivi permanent des activités surtout en saison sèche.

Aspects politiques et opérationnels: le potentiel de co-financement et l'engagement politique.

1. l'engagement politique

Notation: (S) Satisfaisante

Appréciation du Système de Partenariat

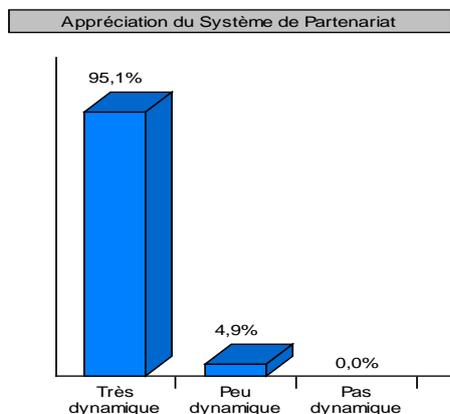
Appréciation du Système de Partenariat	Nb. cit.	Fréq.
Très dynamique	78	95,1%
Peu dynamique	4	4,9%
Pas dynamique	0	0,0%
TOTAL OBS.	82	100%

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 141,17$, $ddl = 2$, $1-p = >99,99\%$.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Par rapport à l'engagement politique, la plupart pensent que le système de partenariat est « Très dynamique » soit 95.1%.

Figure 11 : DEGRE D'APPRECIATION DU SYSTEME DE PARTENARIAT



Les relations entre le projet et les différents intervenants sont jugées fluides et conviviales.

En effet, plusieurs partenariats public/privé à travers l'approche paysage est renforcé. Il existe un cadre pour la gestion et l'exploitation concertées des ressources de la forêt classée (système de partenariat).

Cela se comprend par :

a/ les résultats du projet

- ☞ mise en œuvre des plans locaux de développement élaborés dans les communautés rurales assurée ;
- ☞ Etablissement de partenariats publics/privés pour la gestion durable des terres ;

b/ Performances

- ☞ Bonne appréciation des partenaires sur le faire-faire développé par le PROGERT

c/ Implication des populations bénéficiaires

- ☞ Rencontre nationale sur la décentralisation et GDT abrité à l'ULP Kaolack ;
- ☞ Organisation d'un CRD

Chapitre III: RECOMMANDATIONS

Sur la base des observations, l'évaluation présente les enseignements apportés par le projet et fait des recommandations, notamment sur les facteurs qui ont contribué à favoriser ou à entraver la durabilité des résultats du projet, ainsi que les leçons apprises pour guider de futures interventions dans des contextes similaires.

III.1. OBSERVATIONS

Points Forts

- L'ancrage institutionnel au niveau de l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts est effective ;
- Les acteurs sont impliqués dans le projet ;
- Le projet évolue dans un esprit participatif ;
- Il existe une équipe de projet disponible ;
- Les locaux sont disponibles ;
- La collaboration avec les structures locales est réelle ;
- Le projet dispose d'un financement pour ses différentes activités.

Points Faibles

- Les moyens financiers pour assurer le déplacement d'un stagiaire ne sont pas fournis ;
- Il n'existe pas une étude portant sur des sites tests ;
- La base de données est difficilement consultable ;
- Il n'existe pas de séries de données sur toutes les périodes de vie du projet ;
- Il n'existe pas de motivation pour la mission d'évaluation ;
- Le projet n'est pas planifié pour les couches les plus jeunes ;
- La réplication et la démultiplication n'est pas prévue sur les autres sites ;
- Le désengagement du projet n'est pas préparé du côté des populations ;
- La situation de référence pour chaque site du projet n'est pas bien établie.

III.2. ENSEIGNEMENTS

E1 : Une des dimensions novatrices de ce projet tient à son ancrage institutionnel très fort et au mode de gestion horizontale (coordination plutôt que direction) adopté par le coordinateur du projet qui a permis aux agents des Eaux et Forêts à tous les niveaux de jouer pleinement leur rôle dans les modèles d'intervention proposés.

Ainsi, dans l'attribution de contrats à des ONG, les contrats étaient signés par l'Inspecteur au nom du projet et le Coordonateur ne faisait que viser le contrat. Cet ancrage a certainement contribué à l'ampleur des réalisations du projet puisqu'il a permis un encadrement rapproché et la coordination d'une multitude d'interventions de manière efficiente.

E2 : Le projet a choisi d'adopter une approche axée sur les demandes des paysans.

Le fait de répondre aux besoins exprimés par les villageois aura constitué une motivation importante pour les impliquer et les engager envers les actions préconisées par le projet.

Les activités retenues ont non seulement permis une gestion rationnelle et durable des terres mais ont aussi entraîné une amélioration de la situation sociale (une plus grande équité pour les femmes) et économique (amélioration des revenus et des moyens de production) des populations impliquées.

E3 : Un des résultats du projet est d'avoir développé le sens de la responsabilité des bénéficiaires envers la qualité du milieu dans lequel ils vivent et mènent leurs activités de subsistance, en informant et sensibilisant les populations mais aussi en leur confiant la réalisation des activités.

En ayant la pleine responsabilité des activités, les populations sont ainsi en position de prendre la pleine mesure du succès (ou non) des interventions mais surtout, de s'en approprier et de faire les apprentissages qui y sont rattachés.

Ce sens de la responsabilité devrait favoriser la durabilité de l'implication et de l'engagement des populations.

E4 : Le partenariat avec une institution de micro finance s'est avéré un choix judicieux pour faciliter l'accès au microcrédit pour les populations en milieu rural en vue de développer des AGR.

E5 : Dans le cadre du développement des capacités, le projet a organisé des visites d'échange pour permettre aux populations, IREF et chefs de secteur, agriculteurs et éleveurs de partager les expériences réussies menées dans d'autres sites.

Ces visites ont été une approche efficace et efficiente pour le développement des capacités et la diffusion des bonnes pratiques en GDT et GRN, par la mise en valeur de l'effet de démonstration des réalisations et de leurs bénéfices pour susciter la motivation d'adopter les mêmes approches, et par les échanges de connaissances techniques entre les participants.

E6 Le projet a adopté une stratégie basée sur une séquence d'actions qui s'est avérée efficace pour promouvoir et diffuser les foyers améliorés en milieu rural tout en générant des revenus incitatifs pour les GPF :

i) sensibilisation à l'économie d'énergie et formation des femmes à l'utilisation des foyers améliorés; ii) formation d'artisans dans les villages ciblés pour la fabrication des foyers à partir de matériaux disponibles dans la région; iii) responsabilisation des GPF pour la gestion de la vente des foyers et don (subvention) de foyers améliorés correspondant à 10% du nombre de ménages au sein du village; iv) vente des foyers par les responsables et utilisation des revenus pour effectuer de nouvelles commandes en vue de répondre aux demandes au sein du village, v) promotion et vente des foyers aux villages voisins avec marge de profit.

III.3. RECOMMANDATIONS

R1 : ELABORER UN SYSTEME D'INFORMATION FIABLE

Différentes techniques nouvelles ont été utilisées dans le projet. Cependant les informations ne permettent pas de déceler les situations initiales pour mener à bien la mission d'évaluation.

Il est recommandé au comité de pilotage ainsi qu'aux structures déconcentrées des eaux et forêts d'établir les situations initiales de chaque zone d'intervention du projet.

Il est également recommandé aux responsables du projet de veiller à renseigner régulièrement leur propre base de données.

R2 : APPUI AUX STAGIAIRES

Le projet ayant un intérêt national, a une durée de vie de cinq (5) années. A cet effet, il devra subir les différents types d'évaluation. Pour parvenir à des résultats fiables, les différentes missions d'évaluation peuvent être motivées afin de permettre aux stagiaires de bénéficier d'allocations pouvant leur permettre de couvrir en partie leur déplacement.

R3 : DEVELOPPEMENT D'AGR FAVORABLES AUX JEUNES

Les activités génératrices de revenus développées par le projet sont surtout favorables aux femmes et personnes âgées.

Dans l'optique d'occuper la population jeunes et de lutter contre le phénomène de l'exode rurale, il est recommandé à l'Etat de prévoir dans la planification du projet des activités favorables aux jeunes.

R4. CONSOLIDER LES ACQUIS

Le projet a été conçu en reconnaissant que de nombreux efforts avaient déjà été investis dans le domaine de la GDT au Sénégal et dans des zones similaires et que des solutions étaient disponibles pour être adaptées et répliquées.

Il aurait été toutefois utile que le projet publie une compilation analytique des meilleures techniques et approches en GDT qui ont été expérimentées avec une analyse de leur applicabilité aux sites du projet. Ce document aurait pu être utile pour l'ensemble de la communauté scientifique et technique concernée par la GDT et la GRN et servir de base pour la publication d'un autre document en fin de projet et qui aurait pu inclure une évaluation des expériences du projet.

R5 : CONTINUER LA COLLABORATION AVEC LES STRUCTURES LOCALES

Une convention a été établie entre le projet et la coopérative d'épargne et de crédit Caurie-Microfinance dont la mission est de contribuer durablement à la promotion économique et sociale des micro-entrepreneurs pauvres, principalement les femmes, en leur offrant des produits et services financiers appropriés.

Dans le but de maintenir les acquis, il est recommandé au comité national de pilotage de renforcer cette collaboration et recommander l'assurance d'un encadrement technique des AGR liées à la GDT et à la GRN.

R6 : REPLICATION DES EXPERIENCES DU PROJET.

De nombreuses expériences des composantes 1 et 2 et 4 du projet auraient grandement mérité d'être documentées et partagées, par exemple les approches participatives pour l'élaboration des plans d'aménagement des forêts communautaires et des forêts classées, l'intégration des préoccupations en GRN et GDT pour la réactualisation participative des PLD, les différentes expériences de RNA, et leurs effets, le développement des AGR, et la diffusion des foyers améliorés.

Il est recommandé de présenter les expériences répliquables de manière succincte (dépliant de 4 pages illustré de graphiques, tableaux, diagrammes et photographies) incluant les principales étapes et considérations techniques, les défis spécifiques et les effets environnementaux et socioéconomiques, pour être diffusée à toutes les instances susceptibles d'en bénéficier, y compris les services déconcentrés et les projets intervenant en GDT et en GRN.

R7 : DEMULTIPLICATION

Pour accompagner les formations techniques, divulguer et diffuser les technologies et approches validées sur le terrain auprès des paysans qui pourraient en bénéficier, il est recommandé de développer du matériel éducatif illustré, accessible aux paysans, disponibles dans les langues locales et imprimé en une page sur un matériau durable.

R8 : PREPARER LE DESENGAGEMENT POUR LES POPULATIONS

Selon beaucoup de témoignages, le projet devrait continuer à se maintenir dans la zone du fait de ses résultats favorables.

Il est recommandé au comité de pilotage de mieux préparer la population au désengagement futur du projet. Les populations doivent être informés qu'ils ont la responsabilité de continuer sans le projet.

R9 : DETERMINER LA SITUATION DE REFERENCE ET FIXER DES OBJECTIFS POUR CHAQUE UNITE LOCALE (ZONE)

Dans le document de projet, les situations de références spécifiques à chaque zone d'intervention du projet ne sont pas spécifiées.

Il est recommandé dans la planification du projet de documenter les situations initiales spécifique à chaque zone pour faciliter une évaluation.

R10 : APPUI POUR L'ECOULEMENT DES PRODUITS.

Dans le souci d'optimiser les profits des communautés villageoises, il est recommandé au projet et aux services techniques de leur apporter un appui pour la commercialisation et la mise en marche des produits issus d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles, notamment pour la détermination de prix de vente équitables et justes sur la base d'une information continue sur les marchés régionaux et nationaux.

CONCLUSION

Ce projet a été une opportunité d'aider les populations rurales du bassin arachidier à restaurer les terres dégradées puis à gérer leur exploitation de manière durable.

En effet, la forte dégradation des sols est un résultat conjoint des changements climatiques et des pratiques culturales inappropriées. Concernant les changements climatiques, cinq décennies de pluies déficitaires avaient réduit la capacité des sols à régénérer leur fertilité.

Quant aux pratiques culturales non autoportantes, on en déduit le raccourcissement et souvent l'abandon de la période de jachère et l'introduction des cultures commerciales inadaptées à une pluviométrie limitée. À cela s'ajoute la loi foncière qui a nationalisé les terres détenues selon le droit coutumier, la politique qui favorise la gestion collective des terres au détriment de la propriété familiale et l'accroissement de la densité des populations rurales.

Le projet ne pouvait envisager de résoudre tous ces problèmes accumulés pendant des décennies, néanmoins, en utilisant l'approche paysage il misait sur :

- l'intégration des activités rurales telles que l'agriculture, la foresterie et le pastoralisme
- la collaboration entre les exploitants et l'élaboration des programmes communs en y incluant les femmes et les jeunes
- la convergence des activités des grands et des petits exploitants par la création de programmes de partenariat
- la complémentarité des espaces agro-écologiques.

Cette étude a révélé que les populations ont pu apprécier le projet sur 3 niveaux :

Au plan environnemental, ils s'estiment satisfaits car, elle le projet a contribué à la régénération de l'écosystème et a favorisé la réduction de la pression anthropique dans la zone.

Quant au niveau socio-économique, ils sont satisfaits par rapport à l'amélioration de la pauvreté. Par contre l'aspect migration est jugé moins satisfaisant. Le projet n'a pas réellement permis de réduire le phénomène de la migration surtout des jeunes dans ces localités.

Et enfin, sur le plan politique et opérationnel, le système de partenariat est jugé satisfaisant.

Cependant, quelques difficultés ont été identifiées quant à la réalisation des activités du projet :

- le manque d'harmonisation des interventions entre acteurs ;
- l'insuffisance des points d'eau ;
- la faible mobilisation des jeunes ;
- la contribution financière assez faible des collectivités dans la mise en œuvre des activités

Face aux contraintes identifiées pour la bonne mise en œuvre du système, des recommandations ont été formulées. Ces dernières ne prétendent pas à l'exhaustivité ; elles doivent être comprises et retenues dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de fin de formation.

Elles peuvent contenir des facteurs limitant car elles seront toujours assujetties à des améliorations.

Cependant, nous avons tenté dans la mesure du possible de trouver des solutions appropriées aux obstacles rencontrés qui constituent pour nous des éléments essentiels entrant dans le cadre de la formation théorique et pratique.

Toutefois l'évaluation des effets directs du PROGERT s'avère nécessaire dans la mesure où elle a révélé l'importance d'un tel investissement dans l'amélioration des conditions de vie de la population pauvre.

Les différentes limites intégrées aux recommandations peuvent aider à la prise de décision, mais aussi servir d'inputs à d'éventuels autres chercheurs dans la quête de stratégies pour la formulation et la conduite des projets de développement.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- GIARD, Vincent : Gestion de projets, *Editions Economica*, 1991, 174 p
- BRIDIER, Manuel et Serge MICHAÏLOF : Guide pratique d'analyse des projets Editions Economica, 1984, 264 p ;
- TRAORE, Ahmadou : Outils et Techniques de Conception des Projets, Dakar, CESAG, 2008, (p
- TRAORE, Ahmadou : Suivi-Evaluation de projets, CESAG, Dakar, 2008,
- TRAORE, Ahmadou CODEX, Dakar, CESAG 136 p
- PNUD: Les bonnes pratiques émergentes pour une gestion axée sur les résultats de développement (3e édition), 2008. 114 p
- PNUD Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement, 2009, 220p ;
- AFITEP : Dictionnaire de management de projet, AFNOR Edition 1996 ;
- TRAORE, Ahmadou, Notes de cours sur la Gestion et le suivi des projets, CESAG, 2009, Dakar;

RAPPORTS ET ARTICLES

Plans d'aménagement et de développement

- Plan local de développement de la communauté rurale de Keur Momar Sarr. Rapport provisoire. 2009 ; 68 p,
- Direction de la Conservation des Sols : Plan d'aménagement forestier participatif de la forêt communautaire Keur Bame ; 67 p
- Direction de la Conservation des Sols : Plan d'aménagement forestier participatif de la forêt communautaire Ngamac Badiane de Keur Soce. ; mai 2010, 71 p
- Plan locale de développement de la communauté rurale de Daya 2010-2015. 112 p

Documents techniques

- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols : Revue scientifique sur l'état de dégradation des sols dans le Bassin Arachidier ; 17 p
- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols : Situation de référence sur la séquestration du carbone dans les différents sites du PROGERT. Dakar, 2008,34 p
- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols : Rapport de synthèses pour le choix des sites tests du PROGERT. 2005 ; 41 p.
- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols : Caractérisation écologique des sites d'intervention du PROGERT. 2008 ; 50 p.
- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols : Diagnostic des cadres de concertation de la zone d'intervention du PROGERT. Rapport provisoire, 2008.
- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols : Projet de gestion et de restauration des terres dégradées du Bassin Arachidier. Senesylva. 2009 ; No 36. Numéro spécial.
- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols : Analyse et compilation des méthodes de conservation des eaux et sols dans les régions d'intervention du PROGERT entre 2005 et 2008. 32 p
- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols :Étude sur un mécanisme de financement durable de la gestion des terres dans le bassin arachidier du Sénégal. Rapport provisoire, 2009. 42 p
- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols :Identification et délimitation des corridors de passage du bétail dans les zones de Keur Momar Sarr et Kaffrine, 2009. 20 p

- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols : Les champs écologiquement viables: gérer l'environnement et lutter contre la pauvreté en milieu rural. Les premières leçons de l'expérience du PROGERT, 2009. 21 p
- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols Récupération des terres salées. L'expérience du PROGERT, 2009,19 p
- Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols Etude Sahel Sénégal, Impacts des investissements dans la gestion des ressources naturelles au Sénégal: synthèse des études de cas. Dakar, ISRA- BAME, 2008

Rapports du projet

- PROGERT. Document du projet.58 p,
- PROGERT. Rapport d'activités du PDF-B, 2006
- PROGERT. Plan de travail annuel 2007,2008, 2009, 2010, 2011.

Rapport d'activité annuel

- Rapports annuels d'avancement 2008 – 2011
- Rapports trimestriels 2007 à 2009 (12 rapports),
- Plans de travail annuels 2008 à 2011 (8 documents)
- Plans de travail trimestriels 2008 à 2011 (11 documents)
- Note sur l'état d'exécution du PROGERT à la date du 30 septembre 2010
- Rapports annuels IREF KAOLACK (2008, 2009, 2010, 2011)
- Koné A et Sarr M La récupération des terres dégradées : le cas des terres salées in Senesylva, numéro 36 spécial PROGERT, Dakar, mai 2009.

Mémoires et THESES

- Abdoulaye, T. et Ibro, G. Analyse des impacts socio-économiques des investissements dans la gestion des ressources naturelles: étude de cas dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry au Niger. », Etude Sahélienne, CRESA, Niamey, 2006.
- DIA, Arona : Mise en place des budgets par objectifs au Sénégal : enjeux et perspectives, CESAG 2003, 58 p ;
- KANTE Abdoulaye : Contribution à l'Etude de la Performance du système de suivi-évaluation des projets à la DCN, CESAG 2004, 98 p ;
- NDIAYE, Aboubakry : Problématique de l'évaluation de la mise en œuvre du processus de planification de l'investissement public dans le nouveau système de planification au Sénégal, CESAG 2007, 107 p
- WANE, Moctar Abdourahim : Analyse de la performance des projets exécutés par la Banque Mondiale : Cas du PDIS, CESAG 2003, p.95.

Internet:

1. <http://worldbank.org>, 2010-2011.
 2. <http://imf.org>, 2010
 3. <http://fr.wikipedia.org>, 2010-2012
- <http://www.undp.org/eo/handbook>, 2010.

ANNEXES

Annexe1 : EVOLUTION DES RENDEMENTS D'ARACHIDE ET DE MIL EN 2008 ET 2009 PAR RAPPORT A LA REFERENCE 2007 (KG/HA)

sites	Arachide				Mil				
	2007 (référence)	2008	2009	% / référence	2007 (référence)	2008	% / référence	2009	% / référence
Diourbel	448		800	79%	455	150	-67,03%	750	65%
Fatick	398		900	126%	447			700	57%
Kaolack	525		700	33%	544	786,66667	44,61%	650	19%
Louga	277		734	165%	189			575	204%
Thiès	363				246				
MOYENNE SITES PROGERT	402		784	95%	376	468	24%	669	78%

Annexe 2: PRODUCTION DE MIL ET MAÏS DANS LES TERRES SALEES EN RECUPERATION

spéculations	Placettes	Evolution de la production moyenne des placettes (Kg)			Observations
		2006	2007	2008	
Mil	placette mil sans coque	20	45		Pour la campagne 2006, le mil étant photopériodique, l'installation tardive de l'hivernage a affecté la production
	placette mil avec coque	185	575		
Maïs	placette maïs sans coque	70	88	135	
	placette maïs avec coque	220	305	300	

Source: PROGERT, ULP/ Kaolack, 2008

Annexe 3 : TAUX DE REPRISE DES PLANTATIONS DANS LES REGIONS DE KAOLACK ET FATICK

Sites	Types de plantation	Superficie/ longueur			OBSERVATIONS
		2006	2008	2009	
Ngane	Plantations massives		15 ha	10	26.8% de taux de reprise
Sibassor	Plantations massives		10 ha	10	80.7% de taux de reprise
Koutal	Haies-vives		3 km	45	88% de taux de reprise
	Plantations massives		50 ha		82.8% de taux de reprise
Sikhane	Plantations massives				
Keur Diarra Peulh	Plantations massives			20	
Ndiaffate serrere	Plantations massives			20	
Mbamane	Plantations massives	30 ha		50	Cette plantation qui a été mise en œuvre en 2006 et amendée en 2007 et 2008 connaît un taux de réussite de plus de 90%.
Ngouloul peulh	Plantation massive		45 ha		Le rapport d'évaluation effectué au niveau de l'ULP de Fatick en Décembre 2008, fait état d'un taux de reprise de 74.65%

Source: - PROGERT, ULP/ Fatick 2008

PROGERT, ULP/ Kaolack 2008

Annexe 4 :

GUIDE D'ENTRETIEN

Adressé aux agents des eaux et forêts, aux conseils ruraux, autres acteurs du développement

1. Quelles sont les manifestations suite à l'action du PROGERT dans cette localité?

.....
.....

2. Comment selon vous les populations apprécient-ils les effets du projet en rapport avec leur exploitation agricole?

.....
.....

3. Quelles appréciations faites-vous des moyens de lutte contre le phénomène ?

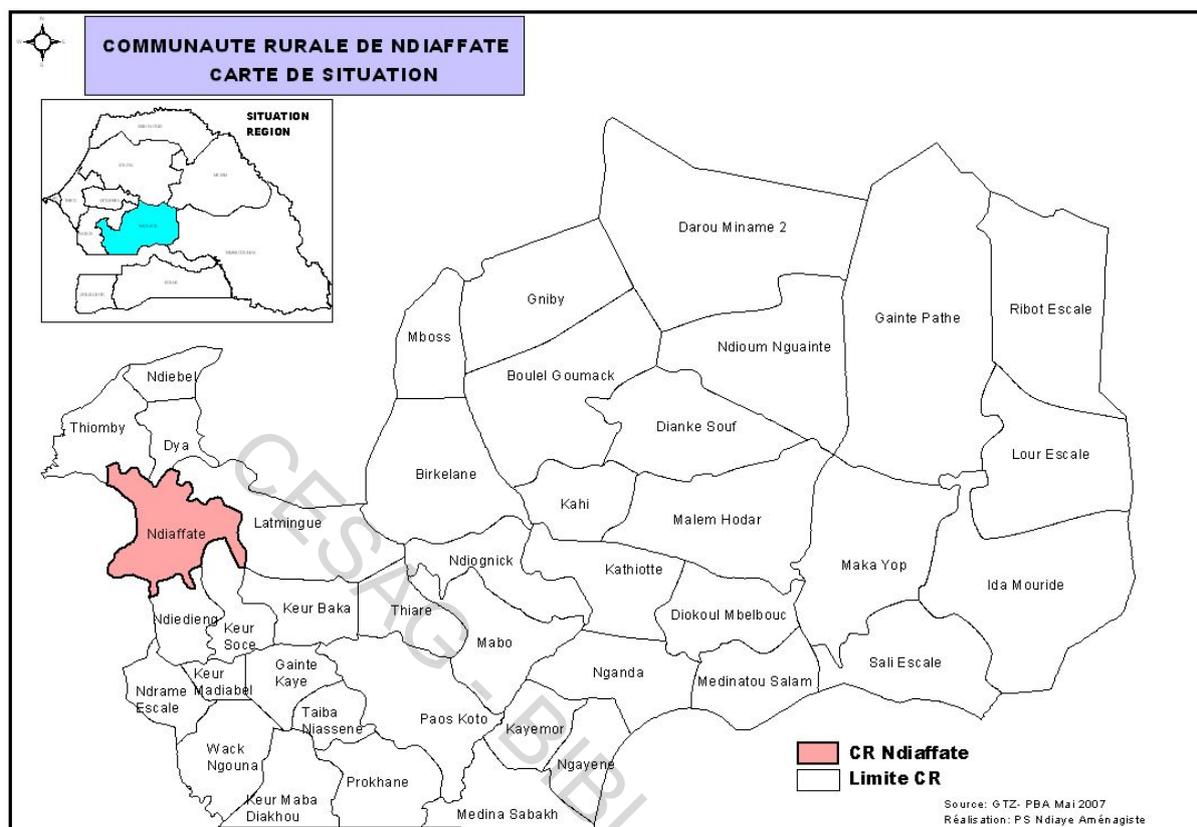
- A. Très Satisfaisant
- B. Satisfaisant
- C. Assez satisfaisant
- D. Assez peu satisfaisant
- E. Peu satisfaisant
- F. Non satisfaisant

4. Quelles perspectives préconisées en vue d'une éradication définitive du problème ?

.....
.....

Annexe 5 : STATISTIQUE (pour le calcul de l'échantillonnage)

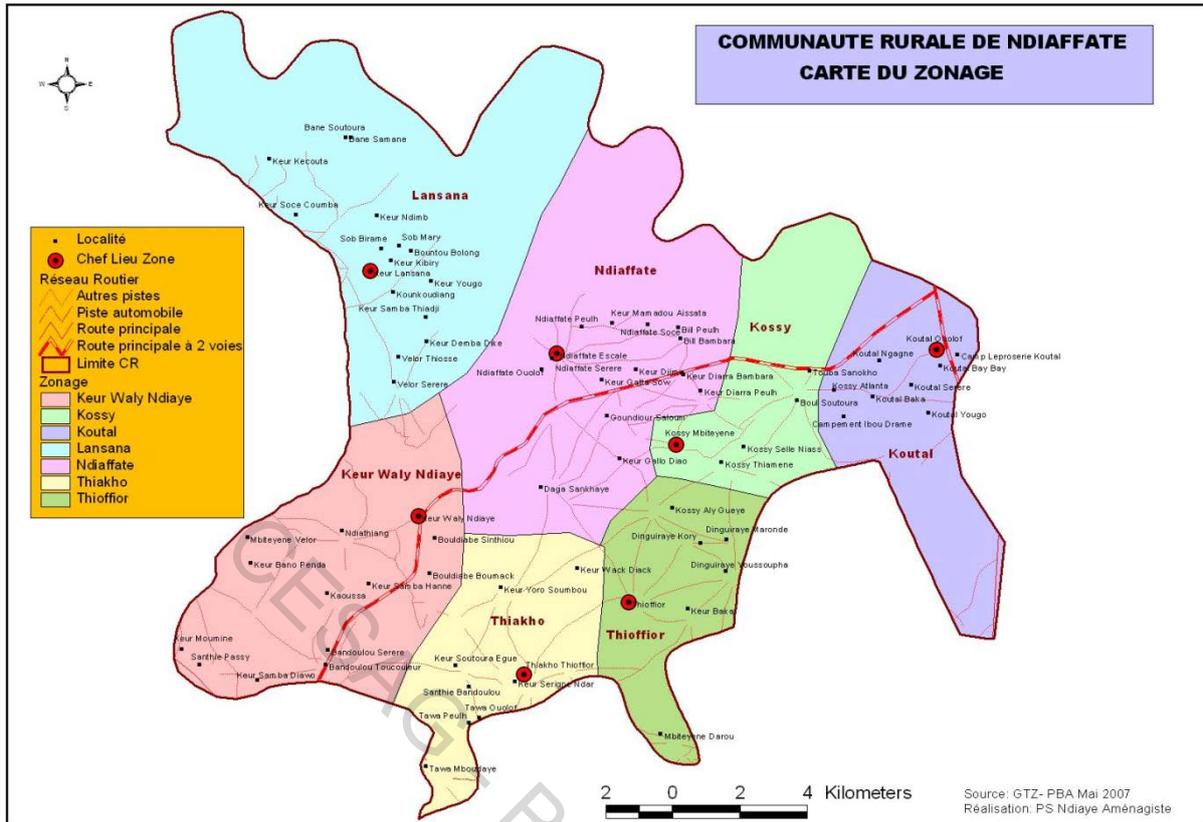
Localisation



Annexe 6 : POPULATION

Zones	Population totale		Nombre de concessions	Nombre de ménages
	Hommes	Femmes		
Koutal	1126	3933	799	1041
Ndiaffate	3849	3876	289	426
Keur Lansana	1765	1444	291	338
Kossy	726	770	176	225
Thioffior	1783	1990	292	428
Thiakho	1759	2105	325	451
Keur Waly	1848	2128	311	407

Annexe 7 : CARTE DU ZONAGE



Annexe 8 : QUESTIONNAIRE POUR ENQUETE SUR L'UTILISATION DES FOYERS AMELIORES

VILLAGE :

GPF :

Taille du ménage :

CONSOMMATION EN BOIS AVANT UTILISATION FOYERS AMELIORES					CONSOMMATION EN BOIS AVEC UTILISATION DE FOYERS AMELIORES			
PRENOM	NOM	Type de foyer utilisé avant	Nombre de fagots /ou Qté de bois/jour	Prix unitaire	Type de foyer utilisé après	Nombre de fagots/ou Qté de bois /jour	Prix unitaire	
REMARQUES					REMARQUES			

Annexe 9 : QUESTIONNAIRE BENEFICIAIRES

A. . PROJET

1. Avez-vous une **connaissance** du PROGERT 1.Oui 2.Non
2. Avez-vous été **associé** dans la mise en oeuvre de ses activités ? 1.Oui 2.Non
3. Si Oui, **comment** ?
.....
.....
4. Etes-vous **satisfaits** de ses résultats dans votre localité ? 1.Oui 2.Non
5. Si Oui, **pourquoi** ?
Les rendements ont augmenté.....
Le revenu a progressé.....
Les techniques sont appliquées
Autres à préciser
6. Est-ce que vos **besoins** sont pris en compte ? 1.Oui 2.Non

B. APPRECIATION

Par rapport au cadre de vie selon vous, les réalisations du PROGERT ont-elles favorisé des **effets/ changements au sein de la population rurale** ? 1.Oui 2.Non;

Très satisfaisant	Satisfaisant	Assez satisfaisant	Assez peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Non satisfaisant
1	2	3	4	5	6

- C. Amélioration des conditions de vie dans les zones rurales et réduction de la pauvreté.... **Rép**
- D. La réduction de la pression massive de la population sur les terres et du phénomène migratoire **Rép** ...
- E. Utilisation rationnelle des écosystèmes sylvo pastoraux **Rép**
- F. Maîtriser la désertification **Rép**
- G. **Savoir faire et savoir être**..... **Rép**
- H. **Augmentation** des espaces de production **Rép**
- I. Adoption d'une pratique de culture continue **Rép**
- J. **Vie communautaire** **Rép**

Si AUTRES, Précisez

- K. **Rép**
- L. **Rép**
- M. **Rép**
- N. **Rép**
- O. **Rép**
- P. Comment pouvez-vous apprécier **leur mode d'intervention (projet)** ?

Très satisfaisant	Satisfaisant	Assez satisfaisant	Assez peu satisfaisant	Peu satisfaisant	Non satisfaisant
1	2	3	4	5	6

- Q. **justifier** votre réponse ?
.....
.....

Table des matières

DEDICACE.....	I
REMERCIEMENTS	II
SOMMAIRE	III
1. INTRODUCTION.....	1
2- PROBLEMATIQUE.....	3
3- OBJET DE L'ETUDE	5
4- OBJECTIFS DE L'ETUDE	5
5- INTERE DE L'ETUDE.....	5
6- DELIMITATION DE L'ETUDE.....	6
7- DEMARCHE DE L'ETUDE.....	7
8- PLAN DE L'ETUDE.....	8
PREMIERE PARTIE: CONCEPTUALISATION	
Chapitre I: CADRE DE REFERENCE	9
I.1 Concepts et définitions.....	9
I.1.1- PROJET	9
I.1.2 PROJET DE DEVELOPPEMENT	9
I.1.3- PROGRAMME.....	10
I.1.4 PLAN	11
I.1.5. GESTION.....	12
I.1.6. CHAMPS ECOLOGIQUEMENT VIABLE.....	13
I.1.7 EVALUATION.....	14
I.1.7.1- Définition de l'évaluation.....	14
I.1.7.2 But de l'évaluation.....	14
I.1.7.3 Typologie des méthodes d'évaluation.....	15
I.1.6.3.1- Evaluation ex-ante ou pré évaluation:.....	15
I.1.7.3.2- Evaluation continue	15

I.1.7.3.3- Evaluation terminale.....	15
I.1.7.3.4- Evaluation à mi-parcours.....	15
I.1.7.3.5- Evaluation ex-post.....	16
I.1.7.3.6- Evaluation d’impact.....	16
I.1.7.3.7- Evaluation rétrospective.....	16
I.1.7.3.8- Evaluation normative.....	16
I.1.7.3.9- La recherche évaluative.....	16
I.1.8. EVALUATION DES EFFETS.....	17
I.2 Chaîne de résultats.....	17
I.2.1 Terminologie et définitions CAD /OCDE.....	18
Définitions associées.....	19
I.2.2 Terminologie et définitions de l’ACDI.....	19
I.2.3 Terminologie PNUD.....	21
I.3 Présentation du cadre logique.....	22
Chapitre II: CONTEXTE DE L’ETUDE.....	24
II.1. Présentation.....	24
II.2. Objectifs du projet.....	24
II.3 Fonctionnement du projet.....	25
II.4 Situation de référence.....	26
Chapitre III : MODELE D’ANALYSE.....	30
III.1 Présentation et justification du modèle d’analyse.....	30
III.1.1- la variable dépendante.....	31
III.1.2 les variables indépendantes.....	31
III.2 Le schéma du modèle.....	34
III.3 Opérationnalisation du modèle.....	35
III.4 Méthodologie.....	36
III.4.1-Population étudiée.....	36
III.4.2- Instruments de l’étude.....	37

III.5- Exploitation des données.....	37
III.5.1- Méthodologie des enquêtes.....	38
III.5.2- Echantillonnage.....	38
III.5.3-Présentation du logiciel SPHINX.....	39

DEUXIEME PARTIE: RESULTATS ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

Chapitre I: RESULTATS	40
I.1 CONSTRUCTION D’HYPOTHESES (idées).....	40
I.2 IDENTIFICATION DES THEMES	40
I.3 DEPOUILLEMENT	41
Chapitre I I: ANALYSES	44
II.1. LES DIFFERENTS NIVEAUX DE L’ANALYSE.....	44
II.2. LA NOTION DE VARIABLES : NATURE DE L’INFORMATION.....	44
II.3. CLASSIFICATION DES VARIABLES	45
II.4. ANALYSE DES VARIABLES.....	46
II.5. TRAITEMENT ET INTERPRETATION DES DONNEES.....	48
❖ Aspects environnementaux :.....	48
❖ Aspects socio-économiques :	52
❖ Aspects politiques et opérationnels:	55
Chapitre I II: RECOMMANDATIONS	57
III.2. OBSERVATIONS	57
III.2. ENSEIGNEMENTS	58
III.2. RECOMMANDATIONS	60
CONCLUSION	63
BIBLIOGRAPHIE	65
ANNEXES	i